

Contribution à la structuration du réseau régional à l'île de La Réunion



Membres du Conseil d'Administration

Photographe : Sébastien Pothin

Rapport de stage :
Licence professionnelle Coordination de projet en Education à l'Environnement vers
un Développement Durable et Réseaux
2012-2013

Chloé EUPHRASIE

Maitre de stage : **Sébastien Mariotti**
Tuteur pédagogique : **Orane Bischoff**

Sommaire

<i>Introduction</i>	1
<i>Contextualisation</i>	2
<i>I. Une France d'Outre - Mer</i>	2
1.1. Situation géographique	2
1.2. Richesse naturelle	3
1.3. Histoire et acteurs de l'EEDD à La Réunion	4
<i>II. D'une volonté partagée à sa concrétisation juridique</i>	5
2.1. Relance de la dynamique	5
2.2. Naissance d'un réseau régional : GRANDDIR	7
2.3. Les enjeux et le contexte dans lesquels s'intègre ce stage	9
<i>III. Réflexions autour de la problématique :</i>	11
3.1. Une dynamique globale favorisant le développement de l'EEDD localement	11
3.2. Fonctionner en réseau	12
3.3. Place à l'animateur de réseau	14
<i>Une démarche en vue de la constitution d'un réseau d'EEDD à La Réunion</i>	18
<i>IV. Méthodologies et démarches opérées</i>	18
4.1. Diagnostic et identification des enjeux	18
4.2. Actions menées	19
4.3. L'animatrice de réseau et ces missions : bilan actuel du projet	21
<i>V. Analyse</i>	25
5.1. Retour sur le bilan actuel des missions et la posture d'animation de réseau de la stagiaire	25
5.2. Comment pérenniser le projet ?	26
<i>VI. Enseignements professionnels que ce stage a su m'apporter</i>	28
6.1. Des compétences liées au métier d'animateur de réseau	28
6.2. Retour sur la Licence Professionnelle	28
6.3. Suite de ma professionnalisation en tant qu'animateur de réseau	29
<i>Conclusion</i>	30
<i>Bibliographie</i>	31
<i>Annexes</i>	32

Table des illustrations

Figure 1 : localisation géographique de La Réunion dans le monde

Figure 2 : ravine de Grand-Bassin

Figure 3 : histoire de l'EEDD à La Réunion

Figure 4 : logo d'Oxalis

Figure 5 : composition du Conseil d'Administration de GRANDDIR

Figure 6 : composition du Bureau de GRANDDIR

Figure 7 : Arbre à objectifs

Figure 8 : organisation de l'EEDD de l'international au national

Figure 9 : fonctionner en réseau

Figure 10 : déroulement de la mission de coordination de la structuration du réseau

Figure 11 : déroulement de la mission de redynamisation des chantiers

Figure 12 : déroulement de la mission de remobilisation des acteurs de l'EEDD à La Réunion

Figure 13 : bilan actuel de la mission de coordination de la structuration du réseau

Figure 14 : bilan actuel de la mission de redynamisation des chantiers

Figure 15 : bilan actuel de la mission de remobilisation des acteurs de l'EEDD à La Réunion

Tableau 1 : cotisation annuelle selon la qualité de membre

Tableau 2 : les différents types de réseaux

Tableau 3 : compétences et qualités de l'animateur de réseau

Tableau 4 : calendrier échéancier

Tableau 5 : répartition du temps de travail selon les missions

Tableau 6 : compétences liées au métier d'animateur de réseau

Remerciements

Il y a tellement de personnes à remercier que j'en oublierai forcément. Je m'en excuse d'avance.

Tout d'abord je tiens à remercier l'équipe de la DEAL, qui a su m'accueillir dans leur service. J'apporte une attention particulière à Sébastien (mon maître de stage) sans qui ce stage ne se serait certainement pas passé, qui a su me rassurer et m'aider à travers de nombreux moments d'échanges très enrichissants ; à Bernadette qui a été une alliée formidable tout au long de ces trois mois. Une personne avec le cœur sur la main qui a su me rassurer, me faire rire quand ça n'allait pas, m'aguiller grâce à son expérience dans le domaine de l'EEDD à La Réunion. A vous deux mercis.

J'aimerais ensuite remercier une personne qui est restée discrète durant ces trois mois de stage mais qui a joué un rôle des plus importants. Merci pour ce coaching soutenu m'ayant redonné confiance en moi, pour ces discussions de prise de conscience de mes agissements, pour tout ces bons conseils. Je remercie donc Mickaël Maillot, directeur du CCEE, sans qui ce stage n'aurait sans doute pas pris cette tournure. Merci d'avoir poussé une compatriote à aller au-delà de ses craintes.

Toujours au sein de l'équipe du CCEE, je remercie Marie pour nos petites discussions du midi me permettant de penser à autre chose qu'au travail, pour sa patience envers moi.

Je remercie mon fiancé, mes amis de licence, Julia et Antoine, et ma tutrice pédagogique, Orane Bischoff, d'avoir été à l'écoute et d'avoir su me faire prendre du recul sur mes actions. Je te remercie également Rolland d'avoir pris un peu de ton temps et d'avoir veillé de loin sur ma place dans ce stage. Notre discussion par skype m'a grandement rassuré.

Je remercie les membres engagées dans la dynamique de mise en réseau de m'avoir laissé une place, de m'avoir permis de trouver mes marques. Merci à tous ceux qui m'ont fait part de leurs récits d'expérience, je pense notamment à Monique.

Enfin j'exprime toute ma gratitude à l'équipe pédagogique de Florac qui a su être présente à sa façon durant ces sept mois, aux intervenants extérieurs qui ont pu venir nous porter des récits d'expériences des plus intéressants malgré la rudesse de l'hiver cévenole.

Introduction

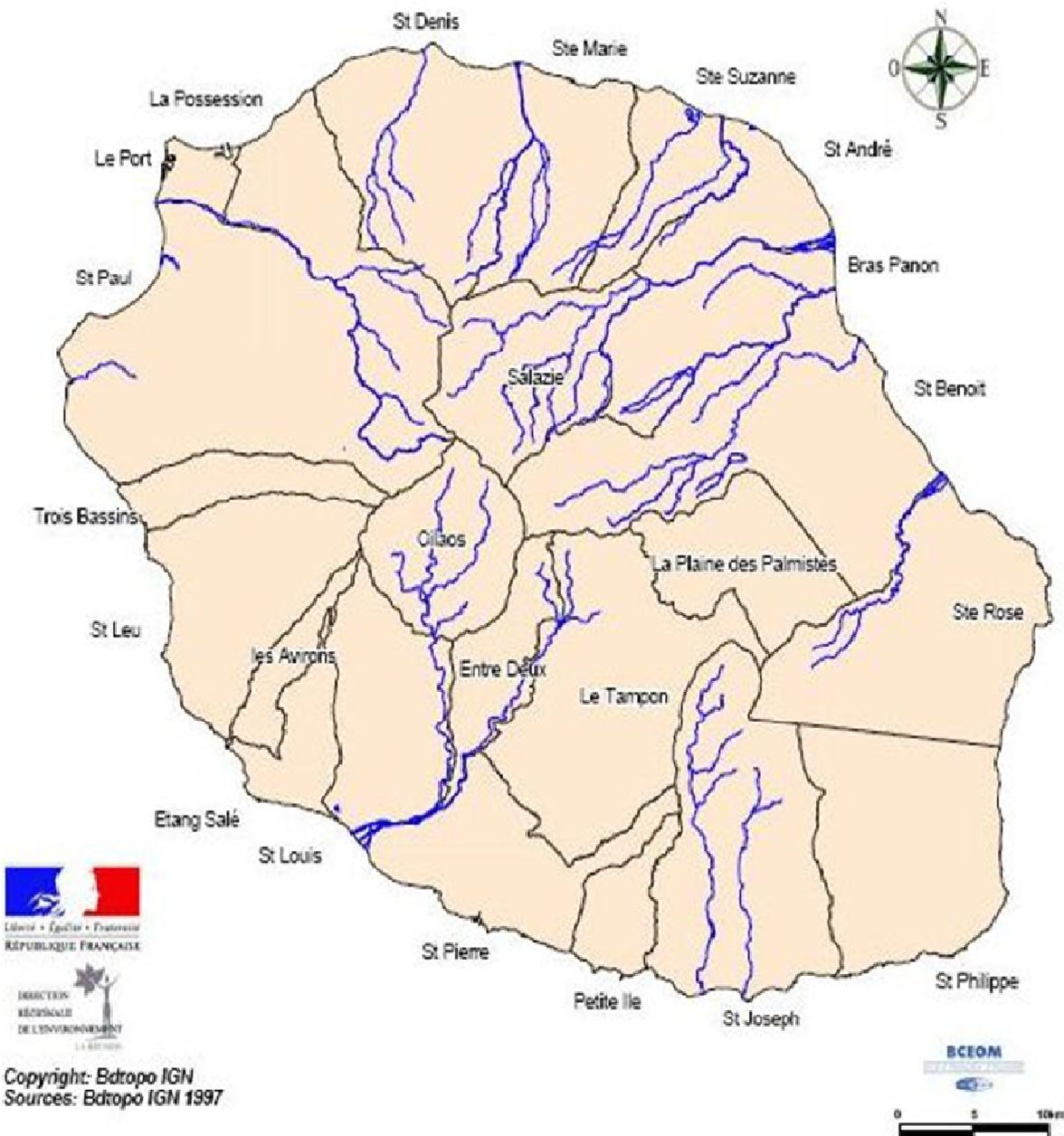
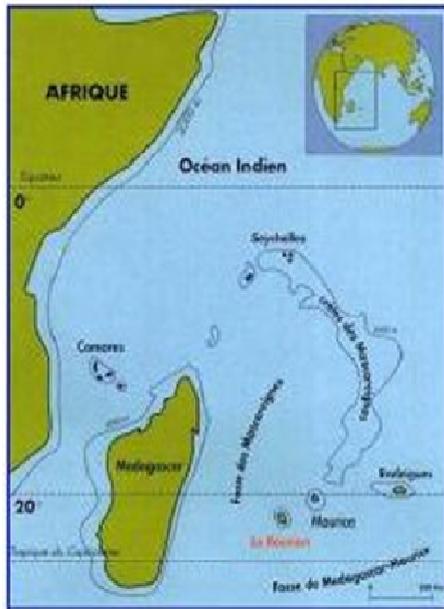
Native de La Réunion et amoureuse de sa nature, j'ai toujours cherché comment faire découvrir et comprendre la richesse de mon île.

A la suite d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Gestion et Protection de la Nature, où j'ai pu concilier ma passion pour la découverte du monde et le plaisir de partager mes connaissances, je suis persuadé de l'enjeu que représente l'essor de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable. En complément aux apports de BTS, j'ai poursuivi mes études dans une licence professionnelle en coordination de projet en EEDD afin d'apporter une plus-value au territoire réunionnais.

Durant ces sept mois à SupAgro Florac (organisme dispensant la licence), j'ai eu l'opportunité (en cours ou aux Assises Nationales de Lyon) de rencontrer des acteurs de terrain me parlant de leur métier, de leur vision de l'EEDD. Ces échanges m'ont permis de prendre conscience de mes attentes face à ma formation en licence et à ma vie professionnelle. J'ai compris que je voulais m'investir réellement dans une dynamique de réseau d'EEDD à La Réunion.

Par chance, lors de ma recherche de stage, j'ai réussi à en trouver un correspondant parfaitement à mes attentes. Le réseau réunionnais d'EEDD étant en pleine construction, je pouvais alors contribuer activement à la pérennisation de cette nouvelle structure en participant à l'animation et à la dynamisation de ce dernier.

Ce rapport nous permet dans un premier temps de contextualiser ce stage, dans un second temps de suivre la démarche entreprise en vue de la création juridique du réseau d'EEDD à La Réunion.



http://www.comitedebassin-reunion.org/IMG/Files/File/valorisation_sdage/etat2005/images/chap2_carte1.jpg

Figure 1 : Localisation géographique de La Réunion dans le monde

Contextualisation

1. Une France d'Outre - Mer

1.1. Situation géographique

L'île de La Réunion est un département d'Outre-mer de 2 500 km², situé à 55°29' de longitude Est et à 21°5' de latitude Sud dans l'Océan Indien. Ce département a également un statut de région, sa préfecture et son chef-lieu se situent à Saint-Denis, ville du Nord de l'île et compte en 2012 plus de 837 868 habitants.

Ce département se trouve à 9 200 km des côtes métropolitaines, et à 800 km des côtes de la Grande île, Madagascar. Elle fait partie de l'archipel des Mascareignes accompagnée de l'île Maurice (à 210 km à l'Est) et de la petite île Rodrigues.

Ce petit caillou français est avant tout une île volcanique, née il y a 3 millions d'années. Le Piton des Neiges, le point culminant de l'île avec ses 3 070 mètres de hauteur, éteint depuis 30 000 ans en est à l'origine. Il est relié par des plateaux au second massif volcanique, plus jeune, situé plus à l'Est de l'île.

Le Piton de la Fournaise lui moins haut (2 631 mètres) mais qui mérite bien son appellation car c'est l'un des volcans les plus actifs du monde. Au fil du temps sous l'action de l'érosion et de la tectonique, les flancs du Piton des Neiges se sont effondrés et de là sont nés les trois cirques : Cilaos, Mafate et Salazie.

Cette concentration de reliefs divers sur une si petite surface donne à ce département d'Outre-mer une identité géographique forte.

Située à 200 km au Nord du tropique du capricorne, La Réunion connaît un climat de type tropical humide. La chaleur, occupant toute l'année les côtes ainsi que les basses pentes, est modérée par les vents alizés. Les Alizés soufflent sur le Sud de l'Océan Indien, ils viennent de l'Est et du Sud-est. Selon l'exposition de l'île aux vents, deux grandes régions climatiques sont bien définies. Nous avons à l'Est la côte au vent où nous observons une forte pluviométrie et une bonne ventilation, et à l'Ouest la côte sous le vent qui est abritée par les reliefs et est donc plus chaude et plus sèche.

Cette différence d'exposition aux vents ainsi que la présence de hauts reliefs causent de fortes différences microclimatiques, d'une part au niveau des précipitations et d'autre part au niveau des températures.

La Réunion reçoit des pluies abondantes mais avec une répartition inégale dans le temps ainsi que sur l'espace. Ici les pluies déterminent la saison, nous distinguons donc de mai à octobre une saison fraîche et sèche avec 1/3 des précipitations annuelles. Et de novembre à mars, avec 2/3 des précipitations, la saison chaude et humide, c'est également la période cyclonique. La pluviométrie sur la côte Ouest est en moyenne de 0.3 à 1.5 mètre d'eau par an alors qu'au niveau de la côte au vent cette mesure atteint une moyenne de 2 à 5 mètre d'eau par an.



Figure 2 : Ravine de Grand-Bassin

Internationalement reconnue comme étant une priorité en termes de conservation, l'île de La Réunion nous offre une multitude de faciès.

1.2. Richesse naturelle

La Réunion présente une grande diversité de paysage, cette richesse atout essentiel, tant sur un aspect patrimonial que sur les enjeux du développement touristique.

Les façonneurs de ce paysage sont le Piton des Neiges, parmi les plus hauts volcans insulaires du monde, et le Piton de la Fournaise toujours en activité.

Le Piton de la Fournaise offre à la vue des paysages désertiques, lunaires avec la Plaine des Sables puis arrive le piton majestueux dans son écrin naturel, l'enclos.

La Plaine des Cafres et la Plaine des Palmistes sont les plateaux de liaisons entre ces deux massifs.

Les vestiges de la forte activité volcanique réunionnaise sont visibles sur tout le territoire comme les Cirques. Situés au cœur de l'île, chacun possèdent une identité différente malgré leurs ressemblances géologiques. En effet ils forment des enclos surélevés aux hautes parois abruptes.

Très marqués par l'érosion ces derniers sont également à la merci de certains risques naturels tels que les glissements de terrain. Les trois principales rivières proviennent des cirques, la Rivière du Mat vient de Salazie, la Rivière des Galets vient de Mafate et le Bras de Cilaos vient du cirque du même nom.

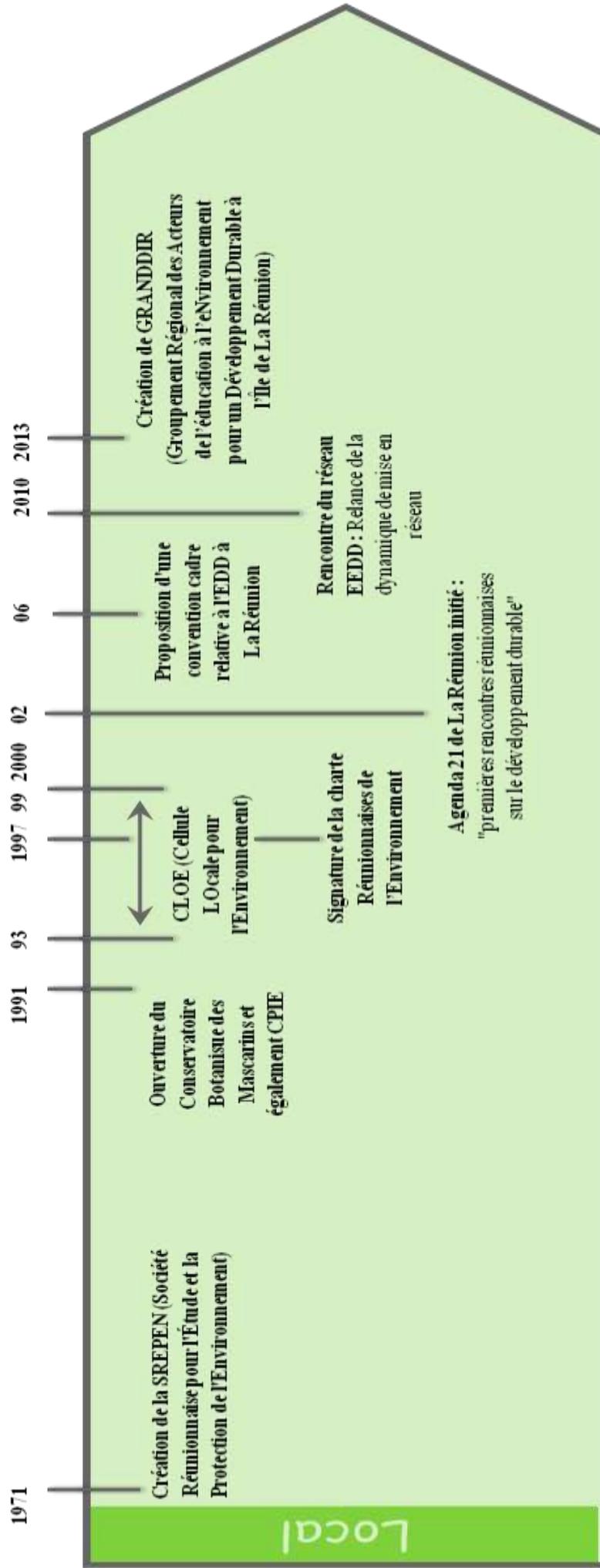
Paysages sauvages creusés par l'eau et les années, les ravines sont des failles profondes entaillant les pentes et servent d'exutoire aux eaux tombées sur les hauteurs. Quelques unes de ces ravines bénéficient de mesures de protection car elles offrent aux oiseaux marins un lieu de niche. Leurs pentes font le lien entre l'intérieur de l'île et le littoral, elles sont le plus souvent boisées ou très abruptes.

Entre les massifs et le littoral se trouve une forêt très riche en espèces végétales dont de nombreuses plantes endémiques à La Réunion et des Mascareignes. Elle est marquée par les fougères arborescentes ou fangan, c'est également le domaine des lianes, des mousses, des orchidées. La végétation indigène subsistante (forêt, landes, pelouses d'altitudes), elle représente encore 30% de la surface de l'île. Suivant la nomenclature type CORINE biotope, 130 types de milieux naturels ont été illustrés par une ébauche d'une typologie.

Le littoral est généralement délimité par des petites falaises et galet le long du rivage. Sur ces 210 km de côtes, le récif corallien constitue une ceinture discontinue sur 8% (40 km) du périmètre de l'île pour une superficie de 7.5 km². A l'Ouest de l'île, nous retrouvons des plages caractérisées par leur sable blanc dû à la présence de la barrière corallienne.

La côte aux vents présente des « plages » de sable noir, dû à l'érosion de la roche volcanique par les vagues. Nous n'y trouvons pas de récif corallien car les conditions physico-chimiques ne le permettent pas.

Figure 1 : Histoire le d'EEDD à La Réunion



Ces nombreux paysages remarquables font pour beaucoup d'entre eux l'objet de protection, ou encore d'une surveillance rapprochée. Pour permettre une prise de conscience de ces paysages fragiles de nombreux outils de protection et de sensibilisation ont été mis en place. Dans ce contexte, les acteurs du territoire développent de plus en plus les actions de communications, afin d'informer les touristes mais également les locaux aux enjeux et importance de préserver cette île aux mille facettes. L'Education à l'Environnement et au Développement Durable prend ici tous son sens.

1.3. Histoire et acteurs de l'EEDD à La Réunion

Très attachés à leur environnement les acteurs de l'EEDD sont relativement bien représentés sur le territoire réunionnais notamment depuis 1971, avec la création de la Société Réunionnaise pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (SREPEN). Ces multiples acteurs apportent une offre de sensibilisation importante, diversifiée et couvrant tous les milieux présents à La Réunion.

Ces acteurs de l'EEDD peuvent être répartis selon quatre sphères. Ces dernières se déclinent par celles des associations, des entreprises, des collectivités et des services de l'Etat.

Depuis les années 1970, l'EEDD connaît un essor considérable sur l'île. Il y a une densification du tissu associatif œuvrant dans le domaine de l'EEDD depuis 2000. Cependant aucun référencement ne permet d'en être réellement sûr, ni de mettre un chiffre sur cette densification.

Ce tissu a essayé de se structurer à plusieurs reprises, des réseaux informels (Semaine du Développement Durable, Agri Bio, ...) ont vu le jour le temps d'un projet. Des tentatives de se réunir formellement ne se sont pas concrétisées à l'exception de la Cellule LOcale pour l'Environnement (CLOE) en 1992.

CLOE, structure associative, était régie par trois piliers : l'Etat comme garant législatif, la Région et le Département mettant à disposition des salariés permettant le bon fonctionnement du réseau. Tout trois travaillaient ensemble pour faire avancer durablement l'EEDD à La Réunion.

La Cellule LOcale pour l'Environnement a mis en place des actions de réseau, telles qu'un centre de ressource commun, une coordination de projets communs, des études, un annuaire des structures locales de l'EEDD. Ce dernier n'a pas été mis à jour depuis la dissolution de CLOE en 1999.

La charte réunionnaise de l'environnement (1997) est également un fait marquant de l'histoire de l'EEDD du territoire. Cette dernière posait les bases d'une promotion pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

L'Agenda 21 de La Réunion est lancée en 2002 jusqu'en 2003 par le conseil régional. Ce travail collectif a été un temps fédérateurs pour certaines associations et collectivités.

Dans la continuité des travaux collectifs, de 2004 à 2007, le Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM) développe expérimentalement un projet : « les chemins du patrimoine », qui a pour objectif de regrouper les acteurs de l'EEDD autour d'une action

fédératrice.

Depuis près de 10 ans, cette volonté de rassemblement, de réunion est fortement présente. C'est pourquoi le 10 octobre 2010, le Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement (CCEE) organise une « rencontre du réseau EEDD » au Conservatoire Botanique National des Mascariens (CBNM). Cette rencontre sera une relance pour la dynamique de mise en réseau actuelle auprès des organismes environnementaux.

II. D'une volonté partagée à sa concrétisation juridique

2.1. Relance de la dynamique

2.1.1. Emergence d'une volonté commune

Les expériences du passé ont permis à cette volonté de gagner en maturité, et le sera davantage dans quelques années grâce à une avancée collective des acteurs de l'EEDD à La Réunion. En effet, un réseau dédié à l'EEDD sur un territoire ne se construit pas seul ou selon la volonté d'une poignée de personne. A La Réunion, il part d'une volonté partagée et se construit en concertation entre les futurs utilisateurs de cet outil de lien.

Une dynamique de création formelle du réseau réunionnais de l'EEDD est (re)lancée depuis octobre 2010. Portée dans un premier temps par un COmité de PILotage (COFIL) provisoire, constitué du :

- Conservatoire Botanique National des Mascariens / Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CBNM / CPIE) ;
- Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement (CCEE) ;
- Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP) ;
- Chambre Régionale de l'Économie Sociale (CRES) ;
- Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) ;
- Parc National de La Réunion (PNRun),

cette dynamique de mise en réseau s'ouvre à toutes les structures locales faisant de l'EEDD leur corps de métiers et / ou leur priorité.

Afin de réunir les compétences et l'expertise nécessaires à cette mise en réseau, les membres du COFIL ont fait appel à un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Ce dispositif était porté par la CRES avec un cofinancement de la DEAL.

Il y a alors eu un appel d'offre pour cette mission d'accompagnement. C'est la Société COopérative et Participative (SCOP) Oxalis qui a été retenue.

La « SCOP Oxalis a pour vocation de favoriser les liens et les synergies entre les entrepreneur-e-s d'un même territoire, d'un même métier. » (Oxalis coopérative d'entrepreneur-e-s, 2013)

2.1.2. Travaux de Oxalis



Oxalis est venue comme soutien de lancement et d'instauration d'une dynamique pérenne.

Figure 4 : Logo d'Oxalis

Comme le tuteur aide la jeune pousse à se développer correctement, deux intervenants de la SCOP sont donc venus en mission à La Réunion afin de guider, grâce à leur expertise, les membres du COPIL à la mise en place du réseau.

La SCOP a tout d'abord dressé un état des lieux via un questionnaire (annexe 1) largement diffusé. En effet, les membres du COPIL ont regroupé leurs carnets d'adresses afin que l'échantillon du questionnaire soit le plus grand possible.

Il n'y a cependant pas eu beaucoup de retour, seulement 16 structures ont répondues (annexe 2). Ce dernier a permis de comprendre, d'identifier les acteurs réunionnais (public concerné, activité principale, approches,...).

Les liens, les freins, les enseignements tirés et les leviers pour une mise en réseau ont par la même occasion pu être identifiés. Il en a été de même pour les besoins et envies, sur les pistes d'actions proposés par les participants au questionnaire.

Ce document a composé une base pour construire ce projet de réseau régional au plus proche des attentes des acteurs de terrain.

Un historique de l'EEDD sur le territoire a été retracé grâce à une participation des membres du COPIL, qui sont pour beaucoup impliqués à La Réunion depuis de nombreuses années.

Suite à cette phase de diagnostic, le COPIL et les intervenants d'Oxalis ont organisé des temps de concertation. Des tables rondes ou encore un forum le 12 juillet 2012 ont permis de définir collectivement les valeurs, les missions de ce réseau.

Ont découlé, du forum de juillet 2012, des groupes de travail déclinés en 7 chantiers.

De ce forum en est également ressorti des idées de constitution des statuts.

Les intervenants d'Oxalis sont repartis en métropole en fin juillet, en laissant au COPIL une feuille de route (annexe 3) comportant des directives et des aides au bon déroulement du projet jusqu'à la création juridique du réseau.

2.1.3. Mise en action de juillet 2012 à mon arrivée en stage

Après le départ de la SCOP Oxalis, les groupes de travail mentionnés ci-dessous se sont plus ou moins bien lancés :

- Chantiers 1 et 2 : élaboration des statuts et de la charte d'adhésion ;
- Chantier 3 : organisation et recherche des moyens ;
- Chantier 4 : promotion ;
- Chantier 5 : tuilage ;
- Chantier 6 : plan de travail 2012 / 2013 ;
- Chantier 7 : plan de formation spécifique.

Le bon déroulement de ces derniers prévoyait de débayer le chemin pour la création du réseau. Ils étaient validés en concertation régulière par les structures engagées dans cette démarche lors de réunions organisées régulièrement par le COPIL entre juillet et avril.

De plus, dans le cadre du chantier 5 l'Aplamedom, Biodanza, le Groupe Conservation

Environnement Insertion Professionnel (GCEIP), l'Observatoire Réunionnais de l'Air (ORA) et Unit' et Métis' ont rejoint le COPIL. L'objectif étant d'organiser le tuilage entre le COPIL provisoire et une nouvelle équipe plus associative.

Il y a donc eu des temps d'échanges et de transmissions de données entre les anciens membres du COPIL et les nouveaux.

Afin de garder la dynamique et d'impliquer au maximum les structures associatives de multiples réunions de concertations ont eu lieu, c'est ainsi que les valeurs et les missions pour ce réseau ont pu être co-définis.

2.2. Naissance d'un réseau régional : GRANDDIR

Ce "faire ensemble" est une perspective ayant atteint la maturité nécessaire pour une concrétisation du réseau, sur un plan juridique.

Grâce à l'implication d'une soixantaine d'acteurs réunionnais de l'EEDD, le réseau prend forme et nommé GRANDDIR (Groupement Régional des Acteurs de l'éducation à l'eNvironnement et au Développement Durable à l'Île de la Réunion).

2.2.1. Qu'est ce que GRANDDIR ?

Le Groupement Régional des Acteurs de l'éducation à l'eNvironnement pour un Développement Durable à l'Île de La Réunion a vu le jour le 15 juin 2013. Cette structure sera très prochainement déposée en préfecture en tant qu'association de type loi du 1^{er} juillet 1901.

De plus, GRANDDIR est une association indépendante de toute forme politique, confessionnelle et institutionnelle. Elle a un fonctionnement collégial (3 collègues). Nous retrouverons leurs répartitions dans l'article 5 des statuts en annexes.

C'est lors de l'Assemblée Générale constitutive (du 15 juin) que la charte et les statuts ont été approuvés par les 30 personnes s'étant déplacées pour l'occasion.

La charte, coécrite dans le cadre du chantier 1, permet de préciser :

- les finalités : l'Education à l'Environnement (EE) se veut de porter en elle un projet éducatif de transformation de notre relation au monde afin de transmettre aux générations présentes et à venir, un monde équilibré pour vivre ensemble durablement ;
- les valeurs : le respect de soi-même, des autres, de la nature et de l'environnement, la solidarité entre les personnes, entre les peuples, entre les générations et entre les territoires, la responsabilité de chacun et de tous ;
- les objectifs : observer, expérimenter et créer, connaître et comprendre, respecter et partager, participer, s'engager et co-élaborer ;
- les principes pédagogiques : s'ancrer dans un territoire, apprendre dans l'action, alterner et diversifier les approches, évaluer sa pratique, éduquer sans prosélytisme, responsabiliser et ne pas culpabiliser, rechercher la cohérence.

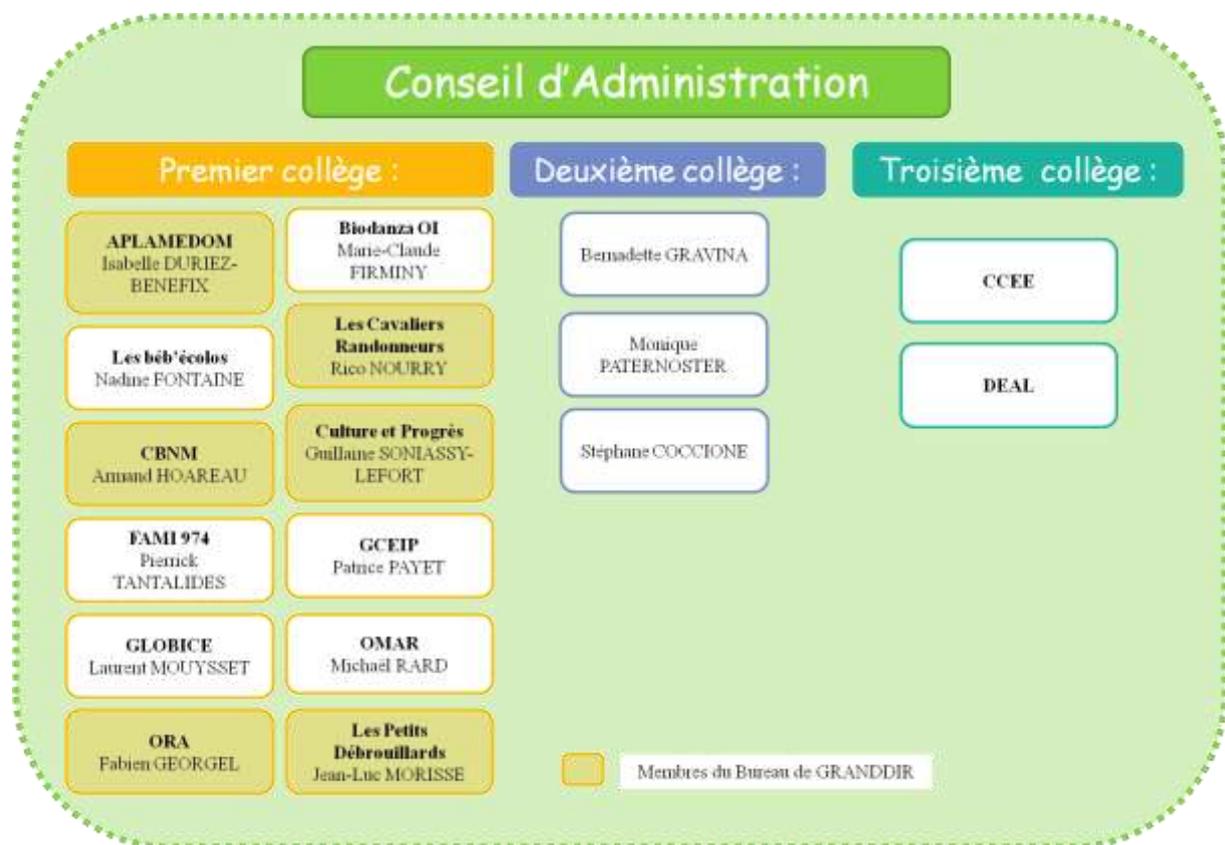


Figure 5 : Composition du Conseil d'Administration de GRANDDIR

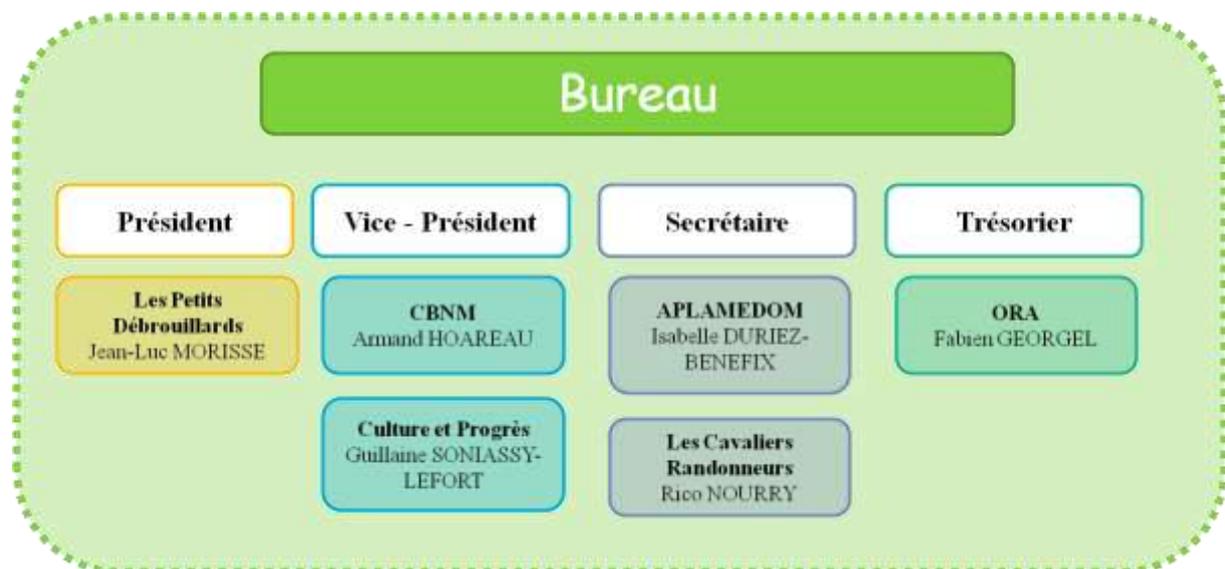


Figure 6 : Composition du Bureau de GRANDDIR

Ces précisions sous-tendent les projets éducatifs portés et animés par les membres du réseau. Elle liste également des principes d'engagement pour un travail en partenariat au sein de l'association. Ces principes prônent et renforcent une pérennisation de la vie associative au bénéfice de chacun. Six engagements sont proposés pour le réseau et ses adhérents et pour les adhérents entre eux (annexe 4).

Pour que l'EEDD à La Réunion soit porteuse de valeurs telles que le respect, la solidarité et la responsabilité, voyons les missions et objectifs de ce réseau.

GRANDDIR permettra donc à l'EEDD et ses acteurs de gagner en cohérence, en pertinence, en visibilité... Cela engendrera une prise au sérieux plus conséquente des projets, des actions et de l'EEDD de manière générale.

Le fonctionnement en réseau se caractérise par un équilibre dynamique et participatif, où chaque structure s'implique dans les projets correspondant à son échelle d'intervention.

« GRANDDIR met en réseau des personnes morales et physiques, venues d'horizons différents et impliquées dans l'EEDD » (Article 3 : Objet social et Durée, Statuts GRANDDIR, Statuts de GRANDDIR, mai 2013)

Regrouper, dynamiser, soutenir, accompagner résumant le mieux les missions de se regroupement. Ces missions inscrivent notamment La Réunion dans la démarche nationale, européenne et internationale de l'EEDD (annexe 5).

Toutes les bonnes intentions ne seront pas réalisables sans la présence d'une structure administrative volontaire et passionnée, et sans les adhérents potentiels au réseau.

2.2.2. Moyens techniques et humains

Le Conseil d'Administration de GRANDDIR se partage entre trois collèges un associatif (voix délibérative), un composé d'individuels (voix consultative) et un formé d'institutions (voix consultative).

Le bureau est lui uniquement constitué de membres associatifs ; nous retrouvons sa composition sur le schéma ci-contre.

Pour l'instant il n'y a pas encore d'adhérents car l'association n'a pas été déclarée en préfecture. Le montant de l'adhésion se fera en fonction des voix collégiales.

Tableau 1: Cotisation annuelle selon la qualité du membre

Qualité du membre voulant adhérer	Collège d'appartenance	Montant de l'adhésion
Association de moins de 50 membres	Premier collège	30€
Association à partir de 50 membres		40€
Personne physique	Deuxième collège	10€
Institutions	Troisième collège	0€

L'association compte à ce jour une stagiaire suivis par les membres du COPIL dans un premier temps et par le CA dans un second temps. Il est prévu qu'un salarié soit à plein temps en animation du réseau.

Concernant les moyens techniques, GRANDDIR sera hébergé par le Conservatoire Botanique National des Mascariens (CBNM) de St leu. Il est à noter que St Leu est une ville de l'Ouest de l'île et se trouve à mi chemin entre le Sud et le Nord via la route des Tamarins, ce qui en fait un point de chute adéquat pour les rencontres d'acteurs.

Afin de favoriser le bon fonctionnement de la structure et de faciliter le travail du prochain salarié il est prévu d'investir dans le matériel nécessaire.

2.2.3. Moyens financiers

Etant une nouvelle structure, il n'y a pas encore de dépenses, ni de recettes.

Un premier travail de démarchage a été effectué dans le cadre du troisième chantier (cf annexe 3) traitant l'établissement d'un budget prévisionnel de GRANDDIR (annexe 6). En effet la Région Réunion et la DEAL se sont engagés oralement à fournir à GRANDDIR 20 000€ (chacun) par an, pour le bon fonctionnement du réseau.

Il est également prévu, comme stipulé dans les statuts, que GRANDDIR face appel à toutes les ressources prévues par la loi.

Actuellement, une demande de subvention être adressée à la DEAL afin de pouvoir prolonger jusqu'à fin septembre les activités de la stagiaire travaillant actuellement sur la structuration du réseau.

2.3. Les enjeux et le contexte dans lesquels s'intègre ce stage

La stagiaire a été recrutée en décembre 2012 et devait effectuer 14 semaines de stage obligatoires. Son stage a donc débuté le 2 avril et se terminera le 28 juin 2013. Il a été décidé en CA que le stage de l'étudiante en Licence professionnelle « coordination de projets en EEDD » soit allongé jusqu'à la fin septembre.

Nous allons ici détailler le contexte dans lequel s'intègre la première partie obligatoire de ce stage ayant débutée le 2 avril et se finissant le 28 juin 2013, la problématique de la stagiaire et ses missions au sein de GRANDDIR.

2.3.1. Contexte

Ce stage s'intègre dans une phase importante de ce projet de mise en réseau. En effet, à mon arrivée le 2 avril il était prévu initialement que l'Assemblée Générale (AG) constitutive de GRANDDIR se fasse le 26 mai 2013.

Il était donc très important pour les membres du COPIL que cette période se déroule correctement. Que la dynamique instaurée depuis octobre 2010 et relancée depuis l'intervention de Oxalis soit maintenu jusqu'au jour de l'AG.

La DEAL faisant partie du COPIL a été volontaire pour accueillir la stagiaire dans ses locaux. Cependant il était convenu que l'encadrement du stage se ferait par tous les membres du Comité de Pilotage.

En cohérence avec ce projet de mise en réseau la problématique et les missions de ce stage

ont été décidées en concertations.

2.3.2. Ma problématique

Les membres du COPIL m'ont confiés la problématique suivante « **Contribution à l'animation et au maintien de la dynamique de mise en réseau sur le territoire réunionnais en vue de sa structuration juridique** ». J'ai bien entendu effectué un travail relativement lié à cette problématique, mes missions en ont d'ailleurs découlées naturellement.

Mais tout au long de ce stage j'ai eu un questionnement sur ma place en tant qu'animatrice de réseau à l'interface de plusieurs structures, dans un réseau en cours de structuration. Notamment à savoir : quelles sont les solutions ou les aides qu'un animateur puisse trouver pour la gestion de prise de partie ?

2.3.3. Mes missions

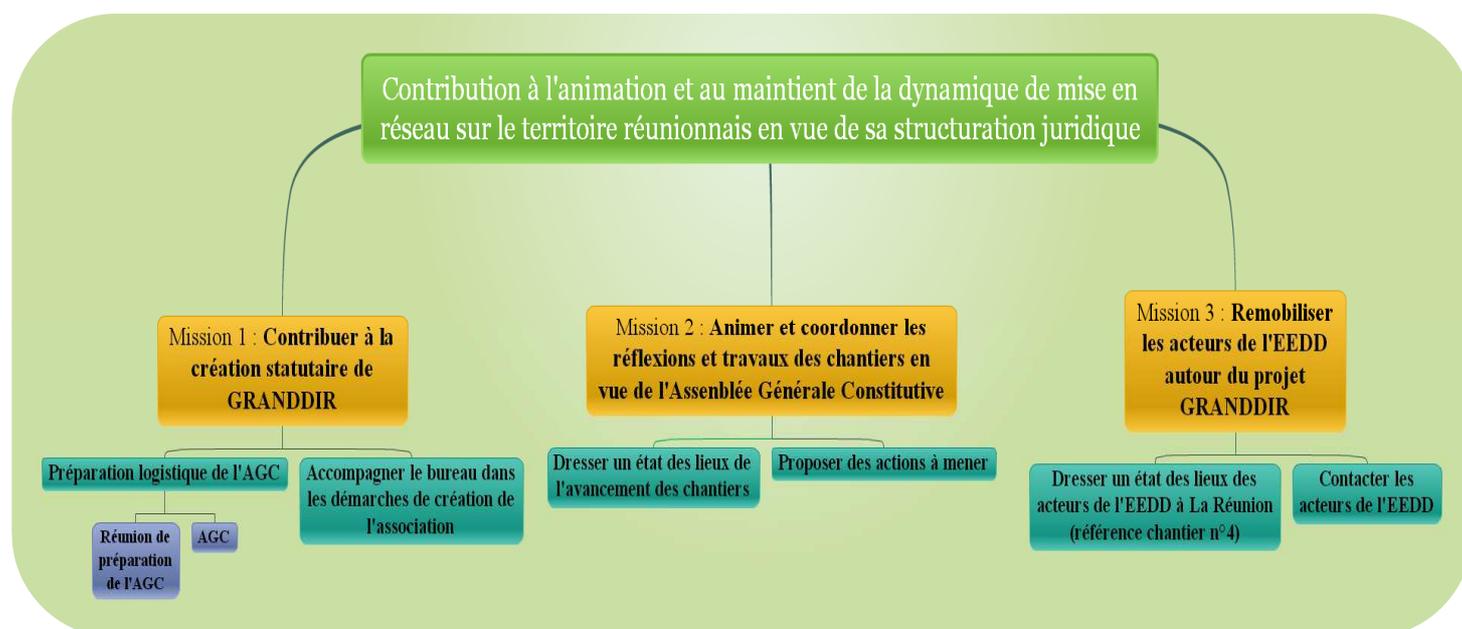


Figure 7 : Arbre à objectifs

III. Réflexions autour de la problématique :

Cette partie du rapport a pu être élaborée grâce à de nombreuses lectures d'ouvrages et d'articles, principalement issues du Réseau Ecole et Nature. Les sources principalement utilisées ici sont *Fonctionner en réseau, Paysage des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement, Les réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement : Agir pour un développement durable des territoires.*

3.1. Une dynamique globale favorisant le développement de l'EEDD localement

3.1.1. Enjeux de ces dernières années

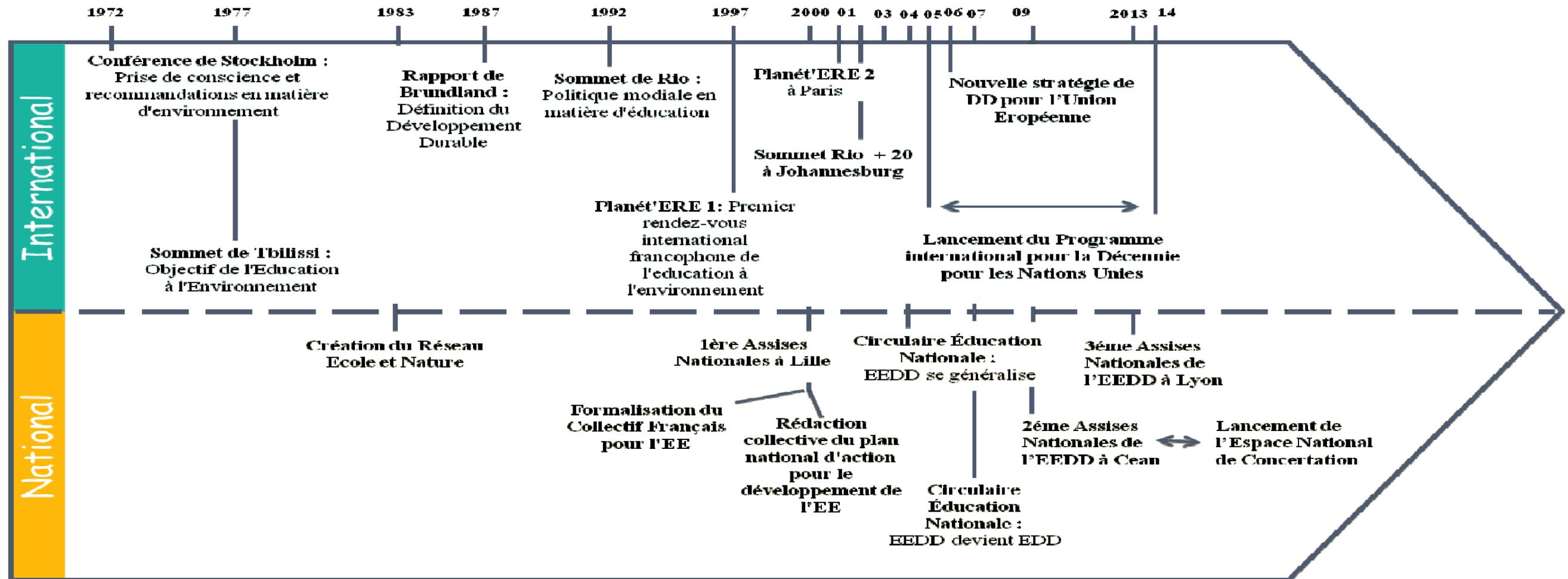


Figure 8 : Organisation de l'EEDD de l'international au national

Il y a bien là une institutionnalisation de l'éducation. Cette dernière est une réussite pour les acteurs de terrain et pour les réseaux ayant œuvrés pour la généralisation de l'EE.

L'instauration d'une nouvelle logique d'acteurs se mettant en place change la donne également. En effet le monde associatif s'implique et travaille fortement à consolider les partenariats et affirme que l'EEDD n'est pas une marchandise, mais bien un moyen privilégié que porte la société, pour participer à la résolution des crises écologiques et sociales.

Le choix de statuer en tant qu'association reflète les valeurs de ces acteurs pour qui l'EE n'est pas une activité à but lucratif mais bel et bien d'intérêt général, d'utilité sociale.

Par ailleurs ce monde associatif est mis en péril par la baisse des aides publiques, il doit ainsi apprendre à agir avec des autorités publiques et des entreprises qui se sont appropriées une partie de sa culture. Au fil du temps les associations se sont regroupées et mises en réseau et partageant une culture commune qui les amène à une participation active à différentes échelles à la reconnaissance de l'EEDD.

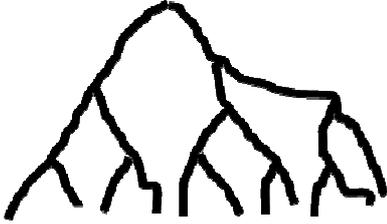
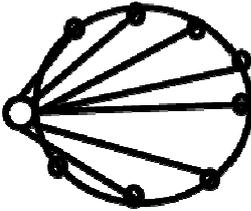
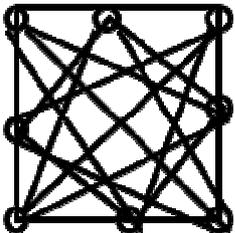
3.2. Fonctionner en réseau

Lancées depuis les années 1980, la mise en réseau des acteurs de l'EEDD a fait émerger 27 réseaux territoriaux actifs et ouverts. Ils sont pour la plupart organisés sous forme associative, ils mettent en lien plusieurs centaines d'acteurs de l'environnement et d'éducation de toutes origines.

3.2.1. Une dynamique en vogue

Afin de définir précisément la forme et le fonctionnement d'un réseau territorial d'EEDD, l'ouvrage *Fonctionner en réseau* reprend l'étude de Pierre Boulanger et Guy Perelman *Le réseau et l'infini* (1990). Dans leur étude ils ont mis en évidence quatre types de réseaux :

Tableau 2 : Les différents types de réseaux

Types de réseaux	Caractéristiques	Représentations
Les réseaux verticaux intégrés	Le pouvoir vient du sommet qui est déconcentré en nombreuses unités sur le terrain. C'est le type même de l'organisation pyramidale descendante.	
Les réseaux verticaux fédérés	Le pouvoir est issu des unités de bases et se construit en pyramide ascendante.	
Les réseaux horizontaux contractuels	Le pouvoir est lié à la signature d'un contrat où l'un offre un produit ou un service bien déterminé et l'autre sa capacité à le diffuser ou le transmettre.	
Les réseaux horizontaux maillés	Des réseaux d'échanges plus ou moins organisés et plus ou moins visibles. Ils permettent la mise en commun d'informations et peuvent devenir de puissants moyens d'action.	

Ce fonctionnement en réseau a été adopté par toutes les formes de groupes, poursuivant des objectifs très variés. Ainsi nous retrouvons des réseaux de marchandisations, des réseaux sociaux, ou encore des réseaux d'échanges de savoirs... la structuration en réseau n'est pas forcément porteuse de valeurs, mais les

valeurs des acteurs le constituant déterminent les objectifs et les finalités de ce dernier.

Actuellement la multiplication des échanges due au climat de communication mondial favorise l'émergence de projet plus ambitieux, plus riches. La mise en place de projet d'action devient donc de plus en plus complexe.

Les acteurs associatifs inventent, par nécessité, de nouvelles façons de fonctionner. En effet une organisation trop hiérarchisées est peu réactive, avec dans bien des cas la difficulté à accueillir, à s'adapter, à évoluer... C'est pourquoi la réponse est apportée par la naissance des réseaux de types horizontaux maillés. C'est une réponse à ces besoins de nouvelles organisations.

Selon le réseau Ecole et Nature, dans son ouvrage *Fonctionner en réseau*, « le réseau a pour souci de coller au réel. Il a besoin d'être réactif et créatif pour une plus grande efficacité » c'est de cette façon que les acteurs du réseau construisent au fur et à mesure le cadre nécessaire à leurs actions complexes.

En plus de l'aide à l'ouverture à l'action complexe, un réseau est aussi au cœur du lien. Le fonctionnement en réseau pousse les individus à ne pas se mettre en avant dans son statut social, dans un réseau il est pris pour ce qu'il est : une personne, riches d'expériences, de connaissances, de capacités, apte à la communication et désireuse de communiquer. C'est la libre transmission et la diffusion de ressources qui crée du lien.

3.2.2. Focus sur le fonctionnement en réseau

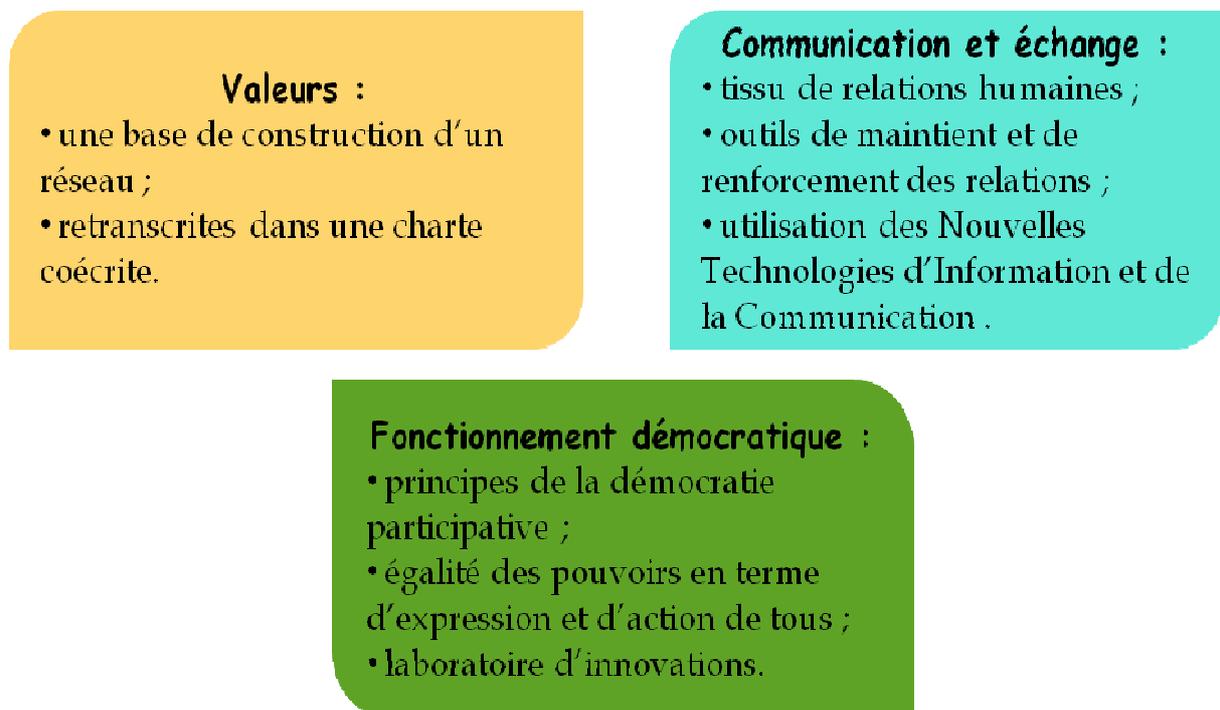


Figure 9 : Fonctionner en réseau

Concernant les réseaux territoriaux d'EEDD l'ouvrage *Fonctionner en réseau* décrit certains facteurs limitant :

- Être membre d'un réseau est une activité chronophage. Malgré la présence d'un ou plusieurs coordinateurs de réseau, les acteurs doivent prendre le temps de communiquer et de se rencontrer. Le travail en partenariat est souvent plus long car chacun doit pouvoir s'exprimer et y trouver son compte. Cependant le résultat est beaucoup plus riche.
- Les relations conflictuelles dues aux rapports de pouvoir hors-réseau et aux contraintes du territoire physique ne doivent pas se ressentir sur le réseau. Sans cesse des stratégies doivent être inventées pour cela, et les liens maintenus entre les acteurs. Au delà des technologies de communication la rencontre physique est importante pour souder les membres et discuter les conflits.
- Un réseau trop ouvert et s'accroissant de manière importante n'est pas un obligatoirement un modèle de réussite. L'ensemble des acteurs membres peut être moins évident à mobiliser, cela peut entraîner une dilution des valeurs, un flux trop important d'informations, etc. Le réseau doit s'adapter à cette situation.

Voilà une description brève tirée de l'ouvrage *Fonctionner en réseau* du Réseau Ecole et Nature. Nous avons beaucoup parlé de l'animateur de réseau mais ne l'avons pas étudié de près. C'est ce que nous faisons ci-dessous.

3.3. Place à l'animateur de réseau

3.3.1. Qu'est ce qu'un animateur de réseau ?

Pourquoi en avoir un ?

Lorsqu'un réseau grandit, se structure et acquiert une force de représentation dans l'espace public, il gagne en complexité. Il est donc important que la connexion entre les membres et que la clarté soient maintenues.

La clarté est nécessaire pour que le réseau soit crédible et reste lisible pour ceux n'en faisant pas partie.

L'animation de réseau permet de gagner en efficacité et d'élargir le champ d'action de la structure. La bonne volonté des membres donnant de leur temps bénévolement ne suffit pas à l'animation d'un réseau sur le long terme. Dans la majorité des cas cette tâche est confiée à une personne ou un groupe de personnes.

Or, il est à noter que tous les membres d'un réseau, particulièrement les instances décisionnelles, sont amenés à être animateur.

De plus, la demande d'animation venant de l'intérieur du réseau, l'animateur est au service des membres du réseau.

« Il est nommé non pour faire à la place des membres ou pour leur dire ce qu'ils doivent faire. »

L'animateur est là pour accroître leurs possibilités. Il accompagne. Ce rôle de compagnon s'effectue dans le respect des autres et celui des valeurs et principes fondamentaux du réseau. Les membres restent les principaux acteurs.

L'animateur ne prend pas en charge toutes les tâches d'animation du réseau. Sa position privilégiée lui permet d'avoir une action essentielle dans la vie du réseau, en particulier sur la mise en ordre et l'optimisation des ressources qui y circulent. » (Fonctionner en réseau, p71, Réseau Ecole et Nature, 2002)

Afin de bien définir le rôle de l'animateur, un travail a été effectué par les réseaux territoriaux d'EEDD lors des rencontres annuelles, organisées par le REN, de coformation des animateurs. Ainsi il y a pu avoir un listing des tâches dévolues à l'animateur et ses tâches réparties en trois missions. C'est ce que nous allons voir ci-après.

Le rôle de l'animateur de réseau :

L'animateur de réseau met en liens les porteurs de projets, active leurs mises en place et facilite leurs réalisations.

Comme cette phrase l'indique l'animateur de réseau remplit trois missions de base. Il doit donc favoriser les possibilités de connexions entre les différents membres, les différents réseaux thématiques pouvant se mettre en place. Cette mission de rassemblement peut se faire sous différentes formes, il peut :

- Organiser la diffusion d'informations à tous les membres du réseau. Cette diffusion peut être chronophage mais n'en est pas moins un bon outil rassembleur ;
- Se positionner en personne ressource. Il aiguille les demandes vers les offres potentielles. Ce qui implique d'avoir une vision précise et mise à jour régulièrement des ressources du réseau ;
- Provoquer les rencontres entre les membres du réseau.

Outre les connexions entre membre du réseau, l'animateur doit également faire le lien avec l'extérieur. Les « frontières » doivent être poreuses. Pour ce faire il doit y avoir une communication sur le réseau afin que se dernier soit repéré et reconnu de l'extérieur.

Pour ce faire il est bien de produire des documents de présentation du réseau et de les diffuser dans des lieux clefs. Une représentation du réseau dans les instances multi-partenariales est un atout à ne pas négliger.

En plus de favoriser le lien, l'animateur doit pouvoir faire émerger et coïncider les offres et les demandes intra et extra réseau, donner aux membres l'envie de mener des projets ensemble. Pour cela il doit :

- Encourager les échanges entre membres.
- Mettre en évidence la complémentarité des membres ;
- Favoriser la mutualisation des ressources ;
- Faire parvenir aux membres les offres de projets externes.

L'animateur doit avoir une vision globale des ressources du réseau pour pouvoir remplir son rôle d'activateur de réseau.

En ayant une vision d'ensemble du réseau, l'animateur peut également jouer le rôle de facilitateur. Il facilite le cheminement des projets, notamment lors de trois phases clés : la réflexion, la prise de décision et la mise en œuvre.

Sa mission principale est là de tout faire pour faciliter la tâche des membres en cohérence avec les objectifs du réseau, ses valeurs et les attentes du public à qui le projet est destiné. Il est présent pour dynamiser et motiver.

Au-delà de ces trois missions, un animateur de réseau est bien souvent amené à assurer la gestion financière des projets.

S'il est le seul salarié de la structure, il peut même être amené à prendre à sa charge toute la comptabilité. Dans ce même cas, il effectue aussi les tâches de secrétariat, d'accueil, etc.

Il a donc de multiples casquettes, les fonctions administratives ne doivent cependant pas occuper tout son emploi du temps.

3.3.2. Compétences et qualités

Le tableau ci-dessous est tiré de *Fonctionner en réseau* de Réseau Ecole et Nature à la page 84.

Tableau 3 : Compétences et qualités de l'animateur de réseau

	Compétences et qualités mises en œuvre	Exemples de tâches
Relier les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'esprit • Capacités d'écoute • Compétences rédactionnelles et connaissance des outils informatiques • Maîtrise de l'outil internet • Maîtrise du classement, notions de documentation • Esprit d'analyse et de synthèse 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir de nouveaux membres • Comprendre les demandes des membres, leurs motivations ou leur absence de motivation • Editer des bulletins de liaison • Animer des listes de diffusion, un site internet, naviguer dans les sites • Organiser une documentation, rechercher et diffuser l'information • Identifier les opportunités de complémentarités entre membres dans le réseau
Activer les projets	<ul style="list-style-type: none"> • Curiosité, disponibilité • Gestion de la complexité • Connaissance de l'environnement institutionnel • Maîtrise des outils de communication externe • Réactivité • Capacités d'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre visite aux membres dans leur environnement • Identifier les opportunités d'action collective menée par des personnes ayant des approches différentes d'un même problème • Représenter le réseau, construire des partenariats • Préparer une plaquette de présentation, organiser des rencontres grand public • Savoir répondre aux appels d'offre et appels à projet • Aider les membres à préciser leurs propositions
Relier les acteurs des projets	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités d'organisation du travail collectif • Gérer les conflits • Favoriser la démocratie participative • Animation des groupes • Connaissance de la pédagogie de projet • Flexibilité, souplesse, adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> • Déléguer, rester neutre, faire faire plutôt que faire • Résoudre les conflits d'intérêts entre membres • Conduite de réunions, mise en place de processus décisionnels • Développer la motivation des membres pour mener des projets collectifs • Permettre à un groupe de mener un projet jusqu'à son terme • Accepter les temps morts et les changements d'orientation
Gérer, coordonner	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences comptables • Compétences rédactionnelles • Gestion des ressources humaines • Connaissance de l'outil informatique • Capacités de négociation 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer et gérer un budget, tenir une comptabilité • Rédiger des rapports, des courriers à des interlocuteurs variés, des demandes de financement • Participer à embaucher un salarié, appliquer une convention collective, préparer un plan de formation, utiliser les dispositifs d'aide à l'emploi, coordonner une équipe • Utiliser les principaux tableurs et traitements de texte • Négocier les termes d'une commande
Compétences transversales		
Autonomie – Adaptabilité – Goût pour le contact et l'action collective – Organisation – Connaissance et goût du fonctionnement en réseau.		

Tableau 4 : Calendrier échéancier

Missions :	Avril				Mai				Juin			
	Sem1	Sem2	Sem3	Sem4	Sem1	Sem2	Sem3	Sem4	Sem1	Sem2	Sem3	Sem4
Recherches générales												
Redynamiser les chantiers												
Prise de contact avec les acteurs de l'EEDD à La Réunion												
Coordination de l'AGC												
Accompagner le bureau dans les démarches de création de l'association (dépôt en préfecture, écriture du règlement intérieur, etc.)												
Faire relais entre l'association en création juridique et les membres adhérents												
Impulser une dynamique de mutualisation (de ressources pédagogiques, d'agenda partagé, de fiches acteurs), de création du bien commun via une plate-forme internet												
Traduire la charte en créole réunionnais												
Préparation de mon rapport de stage et de mon oral												

Une démarche en vue de la constitution d'un réseau d'EEDD à La Réunion

IV. Méthodologies et démarches opérées

4.1. Diagnostic et identification des enjeux

4.1.1. Immersion dans la dynamique

Mon stage s'est déroulé en deux parties. J'ai fait une première semaine de stage en métropole, où j'ai pu prendre connaissance des échanges de mails sur le Google Groups (dont je parlerais prochainement).

J'ai donc eu accès aux discussions et aux documents relatifs à cette mise en réseau. Cette prise de connaissance m'a permis de comprendre la dynamique, d'entrevoir les jeux d'acteurs qui se dessinaient, d'identifier les personnes ressources.

Je suis ensuite arrivée à La Réunion le 2 avril 2013, j'ai eu de la chance d'arriver durant la Semaine du Développement Durable (SDD). A cette occasion j'ai pu rencontrer différents acteurs de l'EEDD réunionnais, et aller à la rencontre de leur espace de travail.

Mon immersion dans cette dynamique s'est également faite en participant à une réunion de concertation le 5 avril 2013, où ma problématique et mes missions de stage ont pu être validées collectivement. J'ai donc pu faire connaissance avec les membres du COPIL, ou encore des acteurs actifs depuis la relance de la dynamique.

Mis à part ces moments d'échanges et de rencontres, j'ai poursuivi cette immersion tout au long de mes trois mois de stage à travers mes missions.

4.1.2. Clarification des missions

Afin de mener à bien mes missions de stage et d'être sûre de répondre au mieux aux attentes de mes commanditaires, les membres du COPIL, j'ai réalisé dans un premier temps une analyse de la demande. Vous pouvez retrouver ce document en annexe (annexe 7). Il a été soumis, ajusté et validé par les membres du COPIL.

A la suite de la validation par le COPIL, j'ai mis en place un arbre à objectifs avec une déclinaison des actions détaillées. Je me suis appuyée sur ce document pour élaborer un calendrier avec des échéances, que vous retrouvez ci-contre.

J'ai ensuite mis en place des outils me permettant de mener à bien mes missions, que je vous présente ci-après.

4.1.3. Boîte à outils

Afin d'organiser mes actions quotidiennes j'ai mis en place un **planning de tâches** (annexe 8) à faire. Ce planning complète le calendrier échéancier.

Toujours par soucis d'organisation, j'ai utilisé des outils adaptés à mon contexte de stage tels que Dropbox, Google Drive. En effet encadré par les membres du COPIL, j'étais amenée à me déplacer de structures en structures et donc il me fallait des outils me permettant d'avoir accès aux documents facilement.



Figure 10 : Déroulement de la mission de coordination de la structuration du réseau

Il m'a également fallu mettre en place des outils permettant de prendre du recul sur mon travail lors de ce stage. J'ai alors mis en place en partenariat avec deux autres étudiants de la licence professionnelle des moments d'échanges sur nos pratiques, nos difficultés. Ces échanges ont eu lieu une à deux fois par mois selon nos disponibilités.

Toujours dans ce souci d'échange, j'ai ponctuellement pu discuter avec Rolland Gérard ou encore ma tutrice pédagogique.

Enfin pour faciliter la communication avec les membres du COPIL, j'ai tenue à jour un carnet d'adresse des personnes ressources.

4.2. Actions menées

4.2.1. Coordination de la structuration juridique de GRANDDIR

Objectifs :

- Veiller à ce que la structuration soit menée à bien ;
- Faciliter les rencontres de préparation de l'AG constitutive ;
- Organisation de la logistique de l'AGC.

Afin de cerner l'organisation globale de la mise en œuvre de cette structuration, voici ci-contre sous forme d'axe temporel, le déroulement de cette action rythmée par plusieurs temps de travail et de différentes natures (réunion, organisation, préparation, rédaction, ...).

A travers cette mission j'ai dû impliquer au maximum les membres du COPIL, il a donc fallu mettre en place des moyens de communications et de travail efficaces. J'ai donc utilisé Doodle, Google Groupe et Google Drive.

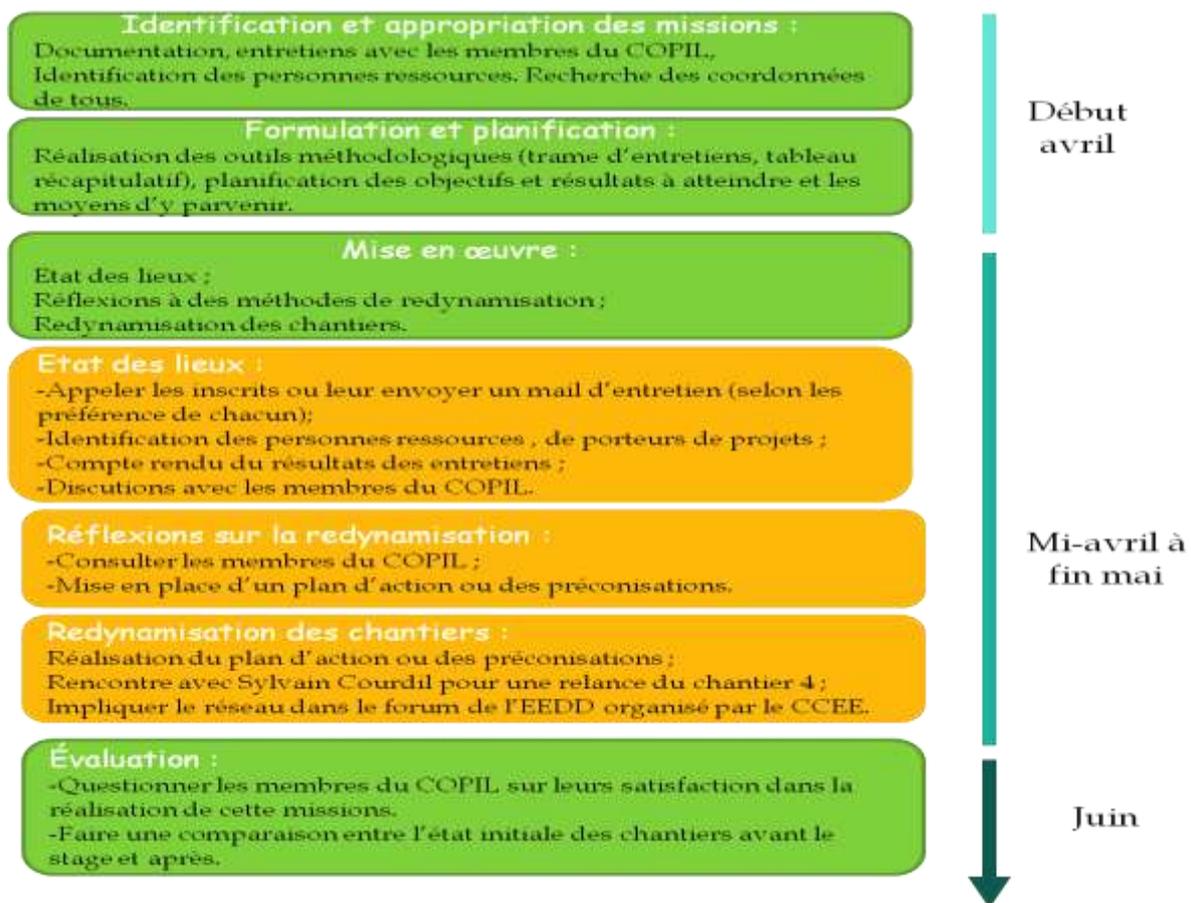


Figure 11 : Déroulement de la mission de coordination de redynamisation des chantiers

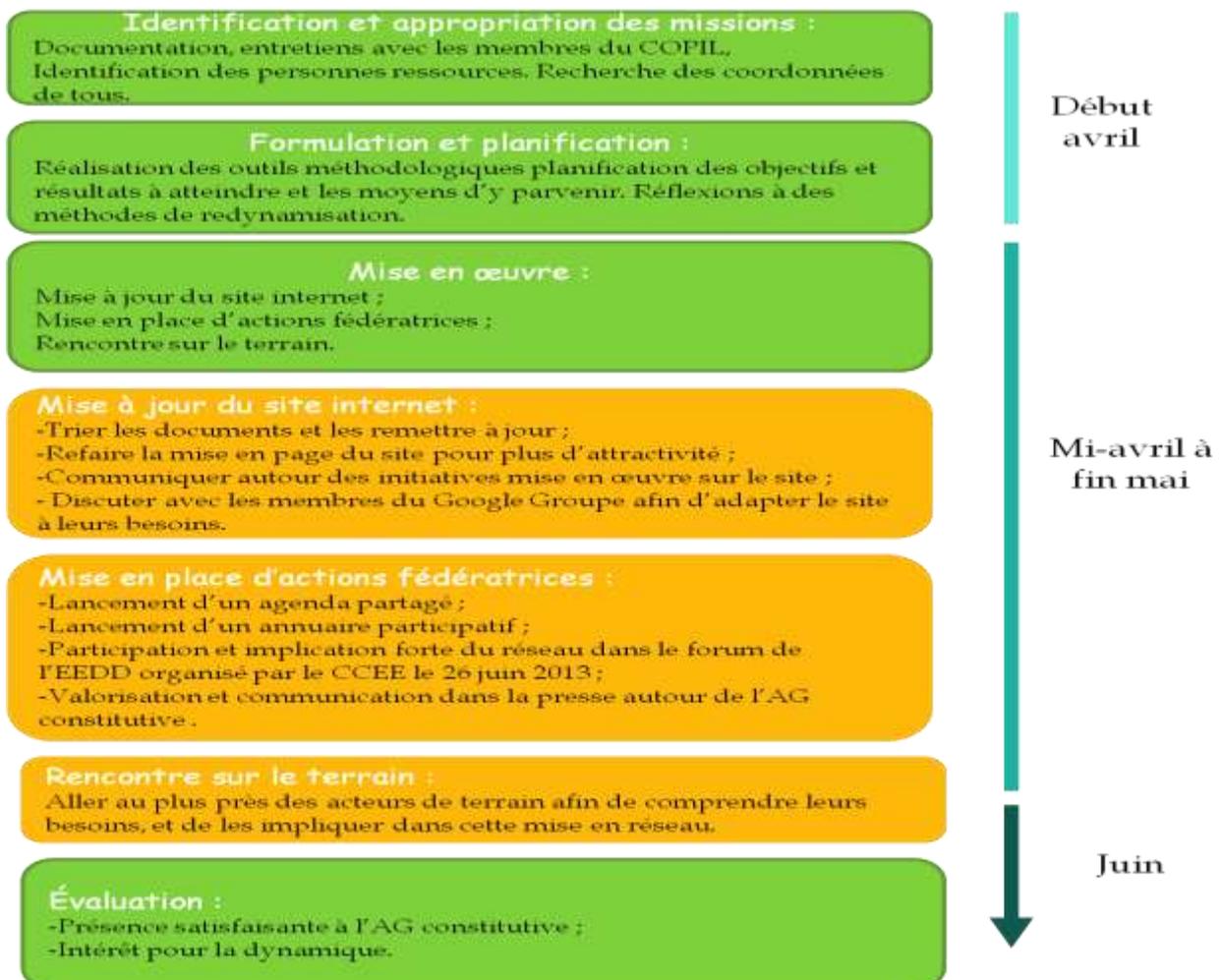


Figure 12 : Déroulement de la mission de remobilisation des acteurs de l'EEDD à La Réunion

4.2.2. Redynamisation des chantiers

Objectifs :

- Maintenir l'implication de tous à travers ces groupes de travail ;
- Apporter une avancée au réseau pour son bon lancement après la structuration.

Comme précédemment, l'organisation globale de la mise en œuvre de cette mission se trouve ci-contre. Vous trouverez en complément en annexes le Compte rendu de l'état des lieux des chantiers.

J'ai également utilisé comme outils : Google Groupe et Google Drive, le téléphone, ou encore la voiture.

4.2.3. Remobilisation des acteurs de l'EEDD

Objectifs :

- Maintenir l'intérêt des acteurs de terrains pour GRANDDIR en vue de leur venue à l'AG.

La remobilisation des acteurs de l'EEDD s'est faite ponctuellement tout au long de mes missions de stages. Vous trouverez l'organisation générale de cette remobilisation ci-contre et des documents complémentaires en annexe (annexe 9).

En début mai, le Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement (CCEE) m'a sollicité pour le forum de l'EEDD. Je devais :

- faire le lien entre GRANDDIR et l'organisation du forum menée par le CCEE ;
- apporter une aide et être force de propositions à l'élaboration de l'après-midi du forum plus portée sur le projet territorial en EEDD.

J'ai donc été amenée à travailler régulièrement au CCEE.

J'ai également utilisé comme outils : Google Groupe et Google Drive, le téléphone, ou encore la voiture, la presse.

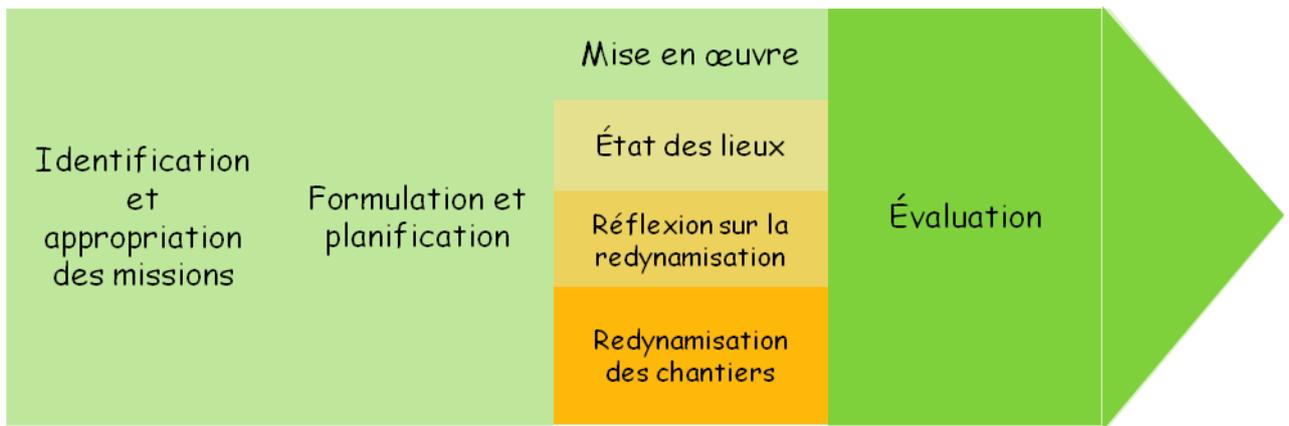


Figure 13 : Bilan actuel de la mission de structuration du réseau



Figure 14 : Bilan actuel de la mission de redynamisation des chantiers

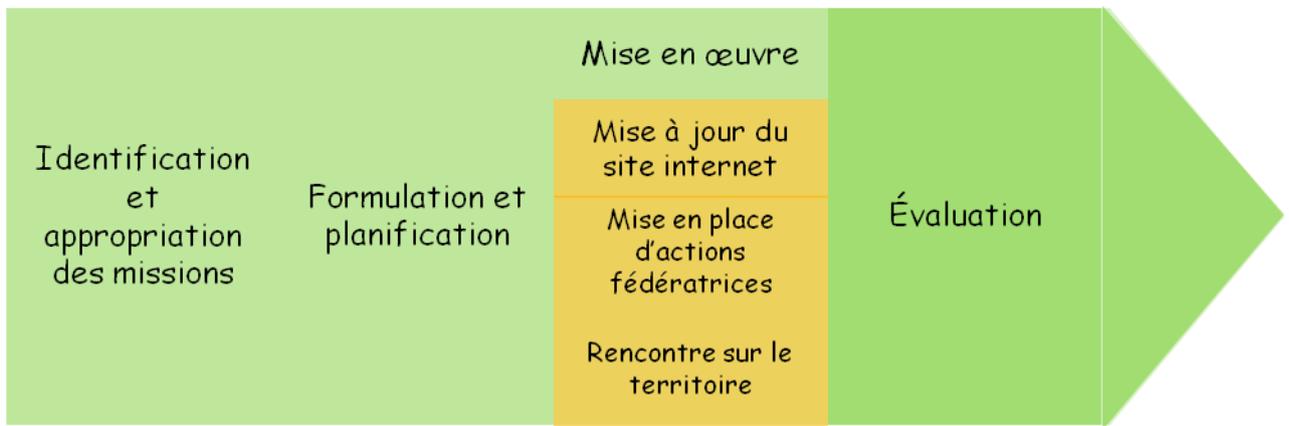


Figure 15 : Bilan actuel de la mission de remobilisation des acteurs de l'EEDD à La Réunion

4.3. L'animatrice de réseau et ces missions : bilan actuel du projet

4.3.1. Répartition du temps de travail

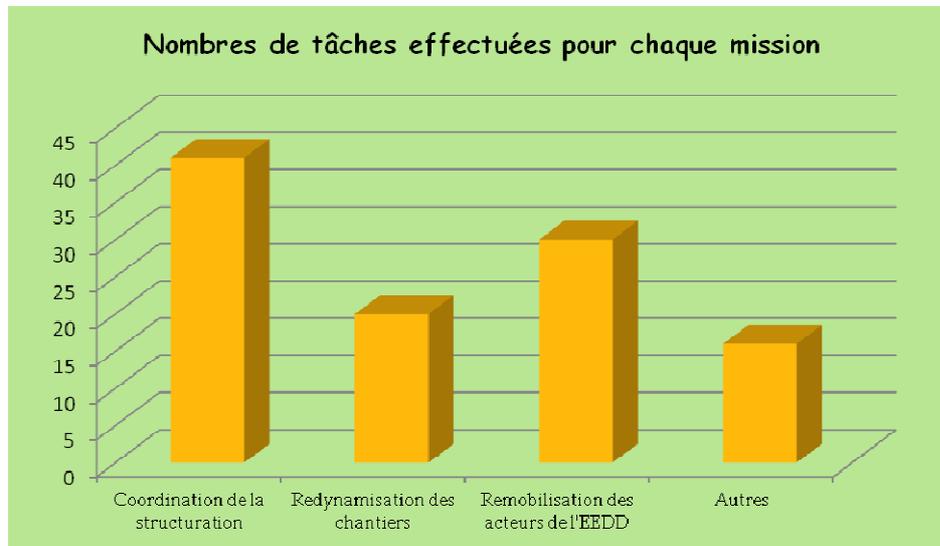


Figure 5 : Répartition du temps de travail selon les missions

Au regard du planning des tâches quotidienne (annexe 8), j'ai effectué 41 actions relevant de la mission de coordination de la structuration du réseau, 21 actions relevant à la redynamisation des chantiers et 30 actions pour la remobilisation des acteurs de l'EEDD.

J'ai rempli ce planning à mesure d'une fois par jour, cependant il reste quelques actions qui n'y ont pas été recensées. Les chiffres sont donc valables 90%.

La déclinaison de ma place en temps qu'animatrice de réseau pourrait nous permettre de comprendre cette répartition des tâches.

4.3.2. Bilan actuel mission par mission

Coordination de la structuration du réseau

Initialement l'AG devait avoir lieu le 26 mai 2013, je m'y suis donc penchée très tôt et l'ai mise en mission prioritaire. Cette mission était pour moi la mission principale de ce stage. Il m'était demandé un résultat : que l'AG ait lieu.

Comme l'indique le schéma de la partie 4.2.1, j'ai pu effectuer divers travaux. Afin de poser un bilan de cette action, je note que j'ai effectué de nombreuses tâches relevant :

- du secrétariat (rédaction de lettre d'invitations, mandat de représentation). Cette tâche m'a d'ailleurs pris beaucoup de temps car c'était une nouveauté pour moi d'écrire des mails d'importances ;
- de la conduite de réunion (réunion de COPIL de préparation de l'AG). A travers ces réunions j'ai plus joué un rôle d'animatrice, en laissant aux COPIL un espace de rencontre propice à la discussion et à la réflexion commune pour un avancement notamment de l'écriture des statuts ;

- de l'organisation d'événement ayant pour but de servir l'EEDD (organisation de l'AG constitutive, être garante le jour J du bon déroulement).

J'ai également rencontré de multiples difficultés auxquelles j'ai pu apporter des remédiations :

Difficultés	Remédiations
Travail à distance entre les membres du COPIL et moi	Utilisation d'outil collaboratif tel que Google Drive.
Encombrements des boîtes mails dus aux échanges par mails pour le choix des lieux et des dates de rencontres	Utilisation de Doodle.
Volonté de satisfaire tous les membres du COPIL concernant le choix du lieu et de la date de l'AG	Apprendre à lâcher prise sur certaines actions, et ne pas vouloir à tous prix satisfaire un petit groupe tout en ne prenant pas en compte le groupe majoritaire.
Ecritures de mail « administratifs » pour les invitations aux diverses réunions	Demander aux COPIL des exemples qu'ils ont déjà utilisés et m'en inspirer. Demander une vérification constructive de leurs part avant d'envoyer ce types de mails.
Trouver des solutions aux problèmes posés par le système collégial dans les statuts	Solliciter l'aide et passages en revue de tous les statuts des réseaux français.
Ne pas avoir de retours pédagogiques sur ma pratique professionnelle	Discussions avec mon maître de stage et rappels ponctuels aux COPIL du contexte multi partenarial dans lequel s'intègre mon stage.
Non appropriation des outils collaboratifs mis en place (Google documents)	Elaboration d'un tutorial de création d'une adresse Google (annexe 10) et mise à disposition pour toutes questions d'utilisations.
Manque de réactivité des membres du COPI pour une co-écriture d'un document de communication sur la démarche (annexe 11).	Rédaction d'une base de document « criticable » vouée à être diffuser largement. Le taux de réactivité a connu un accroissement de 100% et la co-rédaction du document s'est fait plus facilement et avec la participation de tout le COPIL.

Redynamisation des chantiers

Ici il est question des 7 chantiers issus des réflexions s'étant tenues en juillet 2012 lors d'un forum organisé par le COPIL et les intervenants d'Oxalis.

Les chantiers 1 et 2 portant sur la rédaction de la charte et des statuts avaient un état d'avancement important à mon arrivée en stage. J'ai pu apporter mon aide sur des

questions de membres pouvant adhérer ou non à tel ou tel collègue prévu dans les statuts. J'ai ici sollicité l'aide des réseaux français car il y avait une réponse à laquelle je ne trouvais pas de réponse. Vous pouvez retrouver en annexe les échanges mails. J'ai également joué le rôle de centralisateur de l'information, peu à peu je suis devenu la référente des mises à jour ou sur la connaissance du document.

Pour les chantiers 3 à 7 les objectifs, définis par la feuille de route, ne suscités plus l'intérêt des inscrits. Ou la démotivation venait d'un défaut d'animation des groupes de travail.

Après l'état des lieux et de multiples discussions auprès des membres inscrits dans les chantiers, je me suis rendu compte que la relance des chantiers à ce moment de la mise en réseau n'était sans doute pas appropriée ; du moins pas comme le préconisait la feuille de route transmise par Oxalis.

Il fallait intégrer ces chantiers dans un projet plus global, avec plus de lien inter-chantiers. Quand au mois de mai le CCEE m'a proposé d'ajouter à mes missions ma contribution à l'élaboration d'un forum de l'EEDD se tenant le 26 juin, j'ai tout de suite fait le lien avec cette redynamisation de chantier ou encore la remobilisation des acteurs de l'EEDD.

J'ai soumis la proposition du CCEE aux membres du réseau via le Google Groupe. Ils ont majoritairement répondu favorablement à cette demande et précisé que cette action devra répondre à la problématique posée au début de mon stage.

L'accord passé avec le CCEE je me suis donc impliquée dans l'élaboration du forum, notamment dans l'organisation de l'après-midi. La deuxième partie de la journée doit être un moment d'échange entre les acteurs sur des points concernant la suite à donner aux Assises Nationales de l'EEDD de mars 2013, ou encore sur la création du réseau GRANDDIR.

Mon but étant d'intégrer les réflexions des 5 chantiers délaissés à l'après-midi et par la même occasion de remobiliser les acteurs de l'EEDD autour du réseau.

J'ai rencontré des difficultés pour cette action qu'il me semble intéressant de développer ici :

Difficultés	Remédiations
Impossibilité numérique de suivre les étapes d'avancement du projet	Demande multiples aux coordinateurs de projets de me rajouter à la liste de diffusion afin d'en suivre l'évolution.
Sentiment de non prise en compte de ma force de proposition face à un bloc d'individus	Questionnement sur ma légitimité et discussion avec une personne extérieur pouvant apporter une plus valu aux idées émanant de ma réflexion.
Manque de possibilité d'amélioration dû à un déni de mon travail effectué	Intérêt pour les corrections ayant été apportées à mon travail et demande de clarification de certains points à améliorer.

Il est bien évident que la vision décrite ci-dessus est celle vue de mon prisme. A plusieurs moments je me suis sentie frustré de ne pas pouvoir apprendre de mes erreurs à travers cette action qui fut enrichissante tout de même.

Je devais jouer le rôle de lien entre le réseau et le forum mais ça n'a pas été les cas.

J'ai dû également faire face à des difficultés plus générales à travers cette mission de redynamisation des chantiers :

Difficultés	Remédiations
Contacteur tous les membres inscrits dans les chantiers	Variation des outils de communications : téléphone, mail, Google formulaire.
Défaut de gouvernance dû à mon statut de stagiaire sur une dynamique multi partenariales	Discussions avec mon maître de stage et élaboration d'une réponse de clarification des actions à mener.
Faire émerger des idées de redynamisation en ayant passé si peu de temps dans le projet	Discussions avec les membres concernés par le travail des chantiers
Ne pas « faire à la place de » mais « faire faire »	Identification des personnes porteuses de projet, et l'accompagner dans le développement de ce dernier.

Remobilisation des acteurs de l'EEDD

Cette mission de remobilisation des acteurs de l'EEDD s'est faite tout au long de ce stage. J'ai pu jouer un rôle d'aiguilleur et de facilitateur à travers cette mission.

J'ai eu de nombreux appels de personne ou de structure s'intéressant au réseau mais voulant en savoir plus, je les redirigeais soit vers les personnes ou vers des outils ressources. J'ai également pu porter leur parole aux COPIL lors des réunions de préparation de l'AG, pour ensuite leur faire redescendre l'information.

Les difficultés que j'ai pu rencontrer ou constater dans les relations entre les membres m'ont permis de construire le plan d'action au fur et à mesure des besoins.

Difficultés	Remédiations
Manque de mobilité car non véhiculée	Utilisation du co-voiturage et du bus mais la difficulté n'a pas été entièrement levée. Me rendre le plus facilement joignable (téléphone, mail)
Contact virtuel	Aller à la rencontre dès que possible des acteurs de terrains.
Manque de transparence du réseau pour ses membres	Mise à jour du site internet
Saturation des boites mails due aux échanges sur le Google Groupe	Mise en place d'un annuaire participatif afin que chacun puisse correspondre avec une personne ou un groupe de personne ciblée et ne plus faire d'envoi à tous le groupe Google.
Faire face à des mails pouvant faire retomber la dynamique	Discuter avec la personne ayant envoyé le mail, essayer de comprendre son point de vue ; dans certain cas renvoyer un

	mail de clarification.
Toucher un maximum d'acteurs	Demande aux membres déjà engagées dans la dynamique de relayer l'information dans leurs réseaux personnels.

4.3.3. Bilan général

Tout au long de ce stage, ma posture a connu une évolution. Au mois d'avril j'étais la stagiaire s'immergeant dans la dynamique, faisant ses marques trouvant ses repères.

Début de mai, j'ai commencé à avoir des résultats du travail que j'effectuais. A cette période je n'ai pas senti que la mission d'encadrement de stage donné au COPIL était clairement définie pour tous.

Durant ces deux premiers mois j'ai eu une position plutôt discrète, j'ai eu un manque d'assurance et d'affirmation.

Grâce à de multiples rencontres et discussions, aux échanges organisés avec mes collègues de licence, mon maître de stage ou encore avec Rolland Gérard, j'ai pu pour fin mai début à juin prendre de l'assurance, de reprendre confiance en mes idées et actions. Le travail fourni en a été plus efficace selon moi.

V. Analyse

5.1. Retour sur le bilan actuel des missions et la posture d'animation de réseau de la stagiaire

5.1.1. Méthodes et outils utilisés

Les outils collaboratifs utilisés afin de faciliter le travail de groupe à distance n'ont pas eu l'effet escompté. En effet, ils n'étaient pour la plupart pas maîtrisés par les membres pour qui ils ont été mis en place.

La stagiaire aurait dû organiser des moments d'échanges et de co-formation sur l'utilisation de ces outils afin de se construire une culture commune.

Les outils mis en place tels que le carnet d'adresse des personnes ressources est un outil approprié pour s'intégrer dans une dynamique de cette ampleur.

De plus, la méthode d'appel à participation comme pour l'initiative d'agenda partagé est en cohérence avec la volonté de mise en réseau. Dans ce cas précis il n'y a pas eu d'appropriation de l'outil par les membres, la stagiaire aurait dû accompagner la démarche et non pas la faire directement.

Pour ce qui est de l'appel à la co-rédaction en donnant une base d'écriture critiquable la stagiaire a donné matière de travail aux membres du COPIL déjà pris dans leurs activités professionnelles. Ce qui a débloqué la situation et fait avancer le projet. Son rôle de facilitateur est été remplie, et elle n'a pas fait à la place mais plutôt un accompagnement à l'accouchement de pensées (maïeutique).

Enfin, les échanges avec des personnes d'expériences différentes et de points de vue différents lui ont permis de se remettre en question dans sa posture d'animatrice de

réseau. Ça a été un bon moyen de prise de recul et d'être force de propositions, notamment parce que les personnes sollicitées ne se trouvaient pas en plein cœur de cette dynamique de mise en réseau.

Ce décentrage a également été important pour le déblocage de l'élaboration des statuts. En effet, l'appel aux autres réseaux a permis d'enrichir les réflexions et de trouver des solutions.

5.1.2. Posture d'animation de réseau

La posture d'animation de réseau a dans l'ensemble été rempli. La stagiaire a su jouer entre le rôle de mise en lien, d'activateur ou encore de facilitateur.

Son manque d'assurance dans la première période de stage lui a certainement porté préjudice et a dû baisser sa crédibilité face aux membres engagés dans la dynamique. Cependant il ne faut pas qu'elle oublie que ces commanditaires étaient également ses encadrants de stage, il a pu leur être difficile de se positionner sous ces deux casquettes. Un temps de clarification aurait dû être provoqué par la stagiaire afin de lever ces sentiments et permettre à tous d'être plus efficace dans l'avancement du projet.

5.1.3. Gestion du temps

La structuration du réseau a occupé une place importante dans ce stage, l'AG a eu lieu et l'association est en cours de dépôt en préfecture. Cette mission a été remplie jusqu'à présent.

Il en est de même pour la remobilisation des acteurs autour du réseau. Cependant cette mission est une mission sous-jacente des deux autres, elle se fera tout au long de chaque action du réseau : Garder animée la dynamique.

Les échéances n'ont clairement pas été respectées pour la mission de redynamisation des chantiers. Cette mission n'a pas été menée à bien. La commande initiale n'a donc pas été honorée par la stagiaire.

Ce qui nous laisse penser à : est ce que ces trois mois de stage étaient-ils suffisant pour qu'une stagiaire mène à bien toutes les missions du contrat ?

5.2. Comment pérenniser le projet ?

5.2.1. Place à l'action pour renforcer les liens

Afin de maintenir la dynamique lancée et de rassurer les septiques il est important que GRANDDIR face ses preuves dans l'année à venir. Le rôle pour lequel ce réseau a été créé devra être rempli. C'est pourquoi pour y croire il faut laisser place à l'action.

GRANDDIR doit rassembler les acteurs de terrains autour d'une action fédératrice qui aura une ampleur suffisante pour marquer les esprits, et justifier de l'utilité du réseau.

Des rencontres de territoire afin de favoriser le lien entre les acteurs semblent une bonne initiative à instaurer. Par ce biais des moments d'échanges de pratiques et de co-formations pourront s'opérer. Ils apporteront une plus valu à l'activité de chacun

au sein de sa structure. De là pourront également émerger des idées d'outils pédagogiques établis collectivement.

Cette mutualisation des connaissances pourrait également être valorisable par d'autres outils de communication et être ouvert à un public élargit.

5.2.2. Valorisation de outils de communications

Le site internet de GRANDDIR sera un allié de communication de membre à membre, entre le réseau et un public d'internautes intéressés par les questions d'EEDD ou encore entre le GRANDDIR et les autres réseaux français.

Ce dernier devra être réfléchi par les membres, pour les membres.

Cet outil pourra également servir de vitrine afin de donner une vision de son utilité.

Afin de maintenir la dynamique et de communiquer sur la vie du réseau, il serait bien qu'il lettre d'information bimensuelle ou mensuelle soit rédigée. Cette lettre d'information devra être co-écrite, grâce à la mise en place d'un groupe de travail motivé. Le salarié en charge de l'animation du réseau viendra en soutien et appui à cette tâche, il aura un rôle de facilitateur, de médiation entre les membres. Pour faciliter le travail de groupe à distance, il serait préférable d'organiser des temps de formation aux nouvelles technologies d'informations et de communication.

Des difficultés ont été senties lors de l'utilisation du Google Groupe. La volonté d'échanger entre acteurs à tous moment ne doit pas être freinée, il faudrait donc mettre en place un forum de discussion. Ce forum devra être accessible uniquement par des personnes procédant un code d'identification et les discussions ne devront plus venir encombrer les boites mail. Pour que l'outil marche il faut l'instaurer de façon collaborative. Les membres vont devoir être impliqué au maximum car c'est un outil qui leur servira et devra donc répondre à leur besoin. L'animateur de réseau se positionnera comme centralisateur de l'information et fera le relai entre l'état d'avancement du projet et les membres du réseau.

De plus, il reste un point à ne pas négliger qui est le logo. C'est là l'outil de communication sur le réseau qui sera le plus utilisé. Il devra être à l'image du réseau et donc à l'image des membres que le constituent. Un questionnaire devrait servir d'audit, de recueil des perceptions, des attentes, des envies, voir même des ébauches de logo. A la suite de quoi un concours de dessin ouvert au grand public, avec un règlement lié aux questionnaires, pourrait être lancé à La Réunion.

Une ou deux réunions de concertations devront être tenues afin d'en choisir un qui satisfasse l'unanimité des membres.

Il est bien évident que ces actions ne se réaliseront pas seules, le réseau aura besoin d'une animation constante.

5.2.3. Faire vivre le réseau

Les membres du conseil d'administration auront un rôle important dans la vie du réseau et dans son bon fonctionnement. Ils devront veiller à ne pas céder à la tentation d'un fonctionnement trop hiérarchisé et clarifier le rôle de chacun d'entre eux. Les règles de fonctionnement devront être fixées le plus vite possible.

Une mise à plat sur la vision de chacun sur un réseau peut être un travail bénéfique pour apprendre à se connaître et à connaître les personnes avec qui je suis amené à travailler. Ainsi une culture commune pourra se construire peu à peu et certaines tentions pourront être évitées.

De plus, si un salarié est amené à être embauché, les membres en charge de l'administration du réseau auront un devoir de clarification du rôle à jouer par le salarié.

Les enjeux de pérennisation de la structure et d'apport de valeur ajouté et donc de crédibilité au réseau passera par l'embauche d'un salarié ou deux sur l'animation du réseau.

VI. Enseignements professionnels que ce stage a su m'apporter

6.1. Des compétences liées au métier d'animateur de réseau

Si je reprends le tableau vu en 3.3.2, voici les compétences que j'ai acquies (**en bleu**) ou en cours d'acquisition (**en mauve**) ou qu'il me reste à acquérir (en noir) après ce stage :

Tableau 6 : Compétences liées au métier d'animateur de réseau

	Compétences et qualités mises en œuvre
Relier les acteurs	Ouverture d'esprit Capacités d'écoute Compétences rédactionnelles et connaissance des outils informatiques Maîtrise de l'outil internet Maîtrise du classement, notions de documentation Esprit d'analyse et de synthèse
Activer les projets	Curiosité, disponibilité Gestion de la complexité Connaissance de l'environnement institutionnel Maîtrise des outils de communication externe Réactivité Capacités d'innovation
Relier les acteurs des projets	Capacités d'organisation du travail collectif Gérer les conflits Favoriser la démocratie participative Animation des groupes Connaissance de la pédagogie de projet Flexibilité, souplesse, adaptation
Gérer, coordonner	Compétences comptables Compétences rédactionnelles Gestion des ressources humaines Connaissance de l'outil informatique Capacités de négociation

6.2. Retour sur la Licence Professionnelle

La licence professionnelle de Coordination de projet en EEDD et Réseaux, a été un apport continu de connaissances, de base et de méthodes de réflexions. L'apport

théorique en cours à Florac m'a permis d'arriver en stage avec une valise pleine de choses prêtes à être testées dans la vie professionnelle.

La transition entre la vie étudiante et l'immersion dans le monde professionnel ne s'est pas fait en douceur, mais heureusement qu'il y avait ce bagages de connaissances.

Malgré l'aspect décousu du patchwork des interventions dans le différents Unités d'Enseignement, en stage il reprend tout son sens. Le patchwork devient, ainsi, une belle couverture nous permettant de piocher des idées qui nous ont été exposées et qui marche dans la réalité professionnelle, ou encore de prendre du recul sur nos pratiques par rapport aux conseils nous ayant été donné par les professionnels.

Après mon BTS Gestion et Protection de la Nature option Animation Nature, je trouve que cette licence est un bon tremplin vers la vie active. Ces deux formations sont, pour mon projet professionnel, complémentaires.

6.3. Suite de ma professionnalisation en tant qu'animateur de réseau

Ce stage m'a fait prendre conscience qu'effectivement « *on ne naît pas animateur de réseau, on le devient* ». L'animation de réseau demande un investissement total de la personne qui en est en charge.

L'aspect multitâche que représente le métier d'animateur de réseau me motive énormément.

Si je devais imaginer mon avenir professionnel, je pense qu'il faudrait que :

- j'approfondisse mes compétences en communication, en rédaction administrative, en travail collaboratif, en maîtrise de la complexité ou encore en médiation ;
- je gagne en maturité ;
- je travail sur le principe d'engagement.

Cette dynamique de réseau m'intéresse fortement, les valeurs qui en découlent me passionnent. Je souhaiterai réellement continuer à progresser dans l'animation de réseau et contribuer à l'avancé de l'EEDD sur le territoire dont je suis native.

Conclusion

Le fonctionnement en réseau a fait ses preuves et le constat des dernière Assises Nationales de Lyon est clair : l'EEDD et ses acteurs doivent jouer un rôle majeur dans la reconnaissance et la valorisation auprès de la société.

Durant ces 14 semaines de stage, j'ai tenté de répondre à la commande du COPIL et je suis sûre que ma contribution a permis de faire avancer la mise en réseau sur le territoire réunionnais.

Grâce au travail de bibliographie et aux divers échanges auprès des acteurs de terrain j'ai pu établir des éléments de réponse à ma problématique personnelle : « quelles sont les solutions ou les aides qu'un coordinateur puisse trouver pour la gestion de prise de partie ? ».

Un animateur peut trouver des solutions auprès de personnes ressources. Il doit se trouver des alliés extérieurs à la prise de partie et se détacher du nœud installé dans la communication. Il faut savoir mettre en place des compromis et ne pas vouloir avoir le dernier mot à tout pris. L'animateur doit avant tout garder sa position de neutralité dans la gestion de ces situations.

En ce qui concerne la structuration du réseau GRANDDIR, l'enjeu actuel est de garder du lien entre les différentes sphères d'acteurs. Le rôle du Conseil d'Administration va être très important. Il faudra veiller à rester cohérent avec les objectifs de départ, continuer à faciliter les interactions entre les acteurs et leur permettre de travailler collectivement sur des projets communs.

Il ne faudra pas oublier que « le tout est supérieur à la somme des parties ». La prise de conscience de l'action complexe au cœur des thématiques de réseau est primordiale.

Bibliographie

Livres :

Réseau École et Nature, 2012, Paysage de réseaux territoriaux d'Éducation à l'Environnement, Pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble

Réseau École et Nature, 2007, Les réseaux territoriaux d'Éducation à l'Environnement, Agir pour un développement durable des territoires

Réseau École et Nature, 2002, Fonctionner en réseau : D'après l'expérience des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement, Montpellier, Édition du réseau École et Nature

Sites internet :

Wikipédia : <http://fr.wikipedia.org>

Tous les sites des réseaux d'Éducation à l'Environnement de France

Associa-thèque :

https://www.associatheque.fr/fr/guides/creer/documents_a_rediger.html

Association. Gouv : www.associations.gouv.fr

Personnes ressources :

Membres du COPIL

Photographie :

Sébastien Pothin et Moi-même

Annexes

Annexe 1 : questionnaire diffusé par Oxalis

Annexe 2 : traitement du questionnaire

Annexe 3 : feuille de route d'Oxalis

Annexe 4 : charte de GRANDDIR

Annexe 5 : statuts de GRANDDIR

Annexe 6 : budget prévisionnel

Annexe 7 : analyse de la demande

Annexe 8 : extrait du planning des tâches

Annexe 9 : article de presse parlant de GRANDDIR

Annexe 10 : tutoriel de création d'une adresse Google

Annexe 11 : fiche de présentation de GRANDDIR

Résumé

Le fonctionnement en réseau est une dynamique en vogue depuis plus de vingt ans dans le domaine de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable.

Ainsi au fil de ce dossier direction l'Océan Indien pour le suivi de la structuration d'un réseau régional d'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable. Sur le département de La Réunion, les acteurs de terrains eux aussi éprouvent cette volonté de se regrouper afin d'accroître leur cohérence, leur pertinence et de faire de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable une éducation portant des valeurs communes.

Je vous y présenterais le contexte dans lequel s'intègre mon stage avec une présentation de l'île La Réunion et de la dynamique de mise en réseau poussant cette création. Puis les missions que j'ai réalisé pour cette création de réseau.

Annexe 1 : questionnaire diffusé par Oxalis

Le 1^o juin 2012

Madame, Monsieur,

Le Comité de pilotage provisoire du Réseau de l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) – Ile de la Réunion a initié une nouvelle phase de structuration de celui-ci et a choisi de le faire de manière participative.

Différents acteurs réunionnais et nationaux du DLA (Dispositif local d'accompagnement) viennent en appui de cette démarche et c'est dans ce cadre que la Scop Oxalis a été sollicitée, pour accompagner ce processus.

La journée du 8 juin présente une étape importante de lancement de ce processus. La démarche d'ensemble, que nous avons construite avec ces partenaires, vous y sera présentée. Elle se prolongera jusqu'en fin d'année.

Préalablement aux ateliers de concertation qui auront lieu dans deux territoires différents les 25 et 26 juin, puis au Forum, qui aura lieu le 2 juillet, nous avons besoin de mieux vous connaître, de pouvoir appréhender votre diversité, vos richesses, mais aussi vos représentations, vos besoins et les ressources que vous pourriez apporter pour faire vivre ce réseau.

Le présent questionnaire vise cet objectif.

Il est adressé à toutes les actrices et acteurs de l'EEDD, celles et ceux qui sont sur le terrain et leurs partenaires.

Les résultats vous seront restitués les 25 et 26 juin, ils alimenteront nos travaux.

Le principe de la confidentialité sera bien entendu respecté : toutes les données collectées seront traitées par les consultants Oxalis avec la transmission d'une synthèse non nominative à l'ensemble des acteurs sollicités.

Nous vous invitons donc à consacrer quelques minutes à ce questionnaire et vous remercions de votre collaboration.

Bien cordialement

Pour Oxalis

Christophe Andreux, Eric Pallandre

Questionnaire

Nom de la structure (facultatif) :

Nom et fonction de la personne remplissant le questionnaire (facultatif) :

Votre structure :

1- Vous êtes :

- Une association Une collectivité Un service de l'Etat Un organisme parapublic

2- A partir de **quelle période votre structure s'est impliquée** dans l'EEDD à la Réunion ?

3- Actuellement, sont identifiés **plusieurs types d'acteurs de l'EEDD**.

Cocher la ou les propositions qui correspondent le mieux à ce que vous êtes

- Votre activité principale est la **formation et/ou l'éducation** à l'environnement pour un développement durable.
- Votre activité principale est la **protection de l'environnement et/ou le développement durable**, l'EEDD est plutôt une activité que vous pratiquez occasionnellement ou exceptionnellement.
- Votre activité principale est dans **un autre domaine**, l'EEDD est plutôt une activité que vous pratiquez occasionnellement ou exceptionnellement.
- Votre activité principale est dans **un autre domaine**, vous soutenez des acteurs des terrains qui pratiquent l'EEDD.
- Vous êtes partenaire, demandeur ou prescripteur de prestations d'éducation à l'environnement pour un développement durable.
- Vous apportez directement des aides aux acteurs de terrain.
- Vous vous définissez autrement, préciser :

4- Précisions sur la **nature de vos actions** :

Les publics concernés :

classer par ordre d'importance les types de participants concernés par vos actions

- Enfants et jeunes
- Adolescents
- Adultes
- Personnes âgées
- Handicapés
- Tout public
- Autres, préciser :

Les approches pédagogiques :

Nous évoquons ci-dessous différentes approches pédagogiques, elles peuvent s'adapter à différents publics. Pouvez-vous classer par ordre d'importance 3 à 5 approches pédagogiques que vous mettez en œuvre, et avec quel(s) public(s).

Approches pédagogiques	Public
<input type="checkbox"/> Approche artistique	
<input type="checkbox"/> Approche comportementale	
<input type="checkbox"/> Approche conceptuelle	
<input type="checkbox"/> Approche expérimentale	
<input type="checkbox"/> Approche globale	
<input type="checkbox"/> Approche imaginaire	
<input type="checkbox"/> Approche interdisciplinaire	
<input type="checkbox"/> Approche ludique	
<input type="checkbox"/> Approche paysagère	
<input type="checkbox"/> Approche scientifique	
<input type="checkbox"/> Approche sensorielle	
<input type="checkbox"/> Approche sportive	
<input type="checkbox"/> Approche systémique	
<input type="checkbox"/> Autres, préciser :	

Votre expérience préalable dans un réseau EEDD :

5- **Votre structure s'est-elle déjà impliquée dans un travail collectif ou une démarche de réseau EEDD ?**

oui non

Si oui :

De quel réseau s'agit-il ?

A partir de quelle période et à quelles occasions vous y êtes-vous impliqué-e ?

Quelles en étaient les motivations et besoins ?

6- Qu'en avez-vous retiré ?

7- A l'occasion de ces expériences de réseau, quels ont été les **freins et/ou les leviers identifiés par votre structure** ?

Freins :

Leviers :

Votre vision pour un réseau régional des acteurs de l'EEDD à la Réunion :

8- Aujourd'hui, qu'elles sont **vos besoins et vos envies vis-à-vis du futur réseau EEDD** en cours de structuration ?

9- Pour qu'une dynamique de réseau se transforme en réseau structuré dans la durée, il est nécessaire qu'il élabore une stratégie et un plan d'actions, en fonction des objectifs qu'il s'est donnés.

Pouvez-vous lister des **pistes d'actions** qui seraient prioritaires pour vous ?

Pouvez-vous lister des **conditions** qui vous semblent nécessaires à une mobilisation collective dès la phase de démarrage :

Repérez-vous des **écueils** qu'il conviendrait d'éviter :

10- Un réseau ne vit qu'à travers l'implication de ses membres et **il existe plusieurs possibilités d'implication**. Nous en évoquons quelques unes. Cochez les propositions pouvant vous concerner :

- Participation à des groupes de travail thématiques (ex. échanges de pratiques...)
- Participation à des productions collectives (ex. outils / méthodes pédagogiques)
- Participation à des actions collectives organisées avec les membres du réseau (ex. semaine du développement durable...)
- Participation à des actions de promotion ou de communication
- Participation à l'encadrement d'actions pour d'autres acteurs (ex. formation des professionnels)
- Participation au pilotage du réseau
- Autres propositions, préciser :

11- Identifiez-vous d'autres **ressources** que vous pourriez mettre à la disposition du réseau ?

Pour tout besoin de précision, vous pouvez contacter Eric Pallandre :

Tél. : 09 75 79 80 13 / 06 83 27 01 85 - Courriel : e.pallandre@wanadoo.fr - Skype : e.pallandre

La réunion du 8 juin pourra vous permettre de finaliser le renseignement du questionnaire. Il est donc convenu avec le Comité de pilotage provisoire qu'il collecte les questionnaires à l'issue de la réunion.

Nous vous communiquerons les résultats de cette première étape de consultation au moment des réunions de concertation prévues les 25 et 26 juin.

Merci pour votre contribution.

Eric Pallandre et Christophe Andreux, Scop Oxalis

Annexe 2 : traitement du questionnaire

Structuration régionale des acteurs

Education à l'environnement pour un développement durable

Ile de la Réunion Résultats Questionnaire

Juin 2012



Ont répondu :

1. CRDP Académie Réunion
2. EPLEA St Joseph
3. CIVIS
4. Anonyme 1
5. FF Randonnée OI
6. Unit' et Métais
7. Anonyme 2
8. SCIC EOSPER
9. ARDA
10. FD associations APPMA
11. Bébécole
12. Les petits débrouillards
13. Deal (?)
14. Anonyme 3
15. PNR
16. CBE-CPIE




Eric Pallandre
Christophe Andreux

Les structures




Eric Pallandre
Christophe Andreux



Statuts :
Structures de l'ESS : 9 dont
Associations = 8
SCIC = 1

Entreprise privée : 1

Collectivité : 1

Institutions Etat : 5 dont
Service de l'état = 2
Etablissement public d'état = 2
Etablissement public d'enseignement agricole = 1





Eric Pallandre
Christophe Andreux



Date d'implication des structures

Des acteurs historiques (15 ans et plus) : 5

Entre 6 et 15 ans : 6

Acteurs plus récents (moins de 5 ans) : 4



Eric Pallandre
Christophe Andreux



Activité principale :

Formation et éducation EEDD : 5

Protection de l'environnement ou DD : 2

Autre domaine - EEDD occasionnel : 1

Autre domaine - soutien acteurs terrain : 4

Partenaire : 5

Apporte des aides : 3

Autre :

Pluridisciplinaire (DD transversal à toute action)

Agence de com sur les thématiques du DD

Etablissements d'accueil de jeunes enfants incluant dans leur fonctionnement des paramètres EEDD

EEDD fait partie de la mission de valorisation des territoires et du patrimoine du PNR

Création et diffusion des ressources pédagogiques pour les enseignants

Formation et éducation

Partenaire des expérimentation de nouvelles pratiques agricoles

Sensibilisation gestion, tri, prévention des déchets





Eric Pallandre
Christophe Andreux



Publics concernés

Enfants et jeunes : **5**
Adolescents : **3**
Adultes : **4**
Personnes âgées :
Handicapés :
Tous publics : **7**
Parents et employés : **5**
Autres : **2** Média - Emplois verts



Eric Pallandre
Christophe Andreux



Les approches

Artistique : **5**
Comportementale : **8**
Conceptuelle : **4**
Expérimentale : **8**
Globale : **8**
Imaginaire : **5**
Interdisciplinaire : **9**
Ludique : **11**
Paysagère : **4**
Scientifique : **10**
Sensorielle : **7**
Sportive : **3**
Systémique : **3**
Autres : Média TV tous publics - Eveil de la conscience écologique





Eric Pallandre
Christophe Andreux

Expérience préalable dans un réseau EEDD




Eric Pallandre
Christophe Andreux



5. Expérience antérieure

Oui : 10
Non : 6

Quels réseaux : Informel (création d'outils) - Réseau nat. Agri durable - Eco-école (en suspend) **SDD** - asso agri bio - Sciences Réunion (membre du Comité scientifique) - IUT St Pierre - ERE - DEAL - Réseau des colibris (MPTH) - CPIE - Ecole et nature (91-2000) - FEEE - Eco-ecoles - CJSOI (commission jeunesse OI)

Depuis :
1991 / 1992 (Rio) - 2000 (transfert méthode diag de territoire et d'exploitation agri) - 2007 / 2011 (implication concrète et régulière d'agriculteurs bio associés - 10 ans (événements, réunions de travail, partenariats...) - 2009 - Pour la Semaine du développement durable - Forte mobilisation d'acteurs par le PNR, actions de partenariat, mais sans réseau structuré

Motivations :
Mutualisation des connaissances, brainstorming, conception de parcours et ateliers pédagogiques en sciences
S'inscrire dans un réseau et alimenter le nôtre
Répondre aux partenaires porteurs de projets : collectifs et interco
Infos, échanges d'outils, structuration Colibris
Soutien à des initiatives pour la réalisation de projet DD
Production d'outils financés
Formation de formateurs réseau AD - Transferts méthodo
Partenaires de nombreux établissements depuis de nombreuses années
Actions de nettoyage
Démocratiser la bio, conscientiser notre quartier sur l'écologie et l'alimentation bio
Parc = copil provisoire - sollicité par CCEE - Faire partie du réseau EEDD = volonté de la direction
Ouverture (au delà de l'île) Concertation - création - dynamique...





6. Ce qu'en ont retiré les actrices et acteurs

Des **méthodes** (diagnostic AD)

Des enseignements : **la nécessaire coordination des structures** pour que les actions aillent à leur terme et aient un impact.

Expériences - **Amélioration de la qualité** des animations.

Meilleure **connaissance des acteurs** de la Réunion.

Expérience professionnelle, humaine

Besoin de **capitaliser** les expériences pour transmettre et évoluer

Besoin de **structurer**

Besoin **d'outils d'accompagnement** des petites structures



7. Des freins identifiés

Financiers, les budgets ne suivent pas les actions envisagées.

Manque de moyens humains et financiers

Minimum d'efficacité

Manque de coordination - de partage d'infos Attentisme

Manque de temps

Problèmes de **déplacements**

Isolément **géographique** / national

Mise en réseau partielle

Manque **d'interconnaissance**

Manque de **mobilisation** de certains acteurs

Statuts et périmètres différents

Manque de **professionnalisme**

Manque de **valorisation** du métier EEDD





Eric Pallandre
Christophe Andreux

7. Des leviers identifiés

- Bonne volonté
- Envie d'aboutir
- Dynamique et énergie collective
- Disponibilité des acteurs
- Diversité des acteurs
- Transparence des organisations

Collaborations fructueuses, riches en échanges et en production collective

Le travail en réseau

- Des projets, des actions concrètes
- Mutualisation des outils et des moyens, des idées, des ressources, de la documentation
- Qualité des productions
- Appui méthodologique (ex. celui du CEZ Rambouillet)
- Les résultats d'autres expériences (nationales)

Contexte insulaire
Patrimoine mondial



Eric Pallandre
Christophe Andreux

Des visions pour un réseau EEDD





 Eric Pallandre

 Christophe Andreux

8. Des envies, des besoins

Grands principes

- Fédérer les acteurs EEDD
- Aboutir à un réseau structuré (12)
- Se fixer des objectifs communs
- Travailler en partenariat

Interconnaissance

- Mieux connaître les acteurs EEDD de la Réunion
- Mieux connaître les actions mises en place
- Transfert d'info
- Calendrier des actions EEDD sur le territoire

Appui méthodo

- Des appuis pour intervenir auprès des familles et du personnel qui travaille dans les crèches
- Soutien, réunion de travail pour améliorer mon activité / Expertise sur crèches école

Communication

- Besoin de communication
- Communiquer librement entre acteurs
- Un outil de représentativité

Modalités

- Actions communes
- Réunion de coordination et de partage d'idées et de projets
- Réunion de concertation et de partage d'expériences
- Construire des partenariats pour mettre en place des actions concrètes et des projets pédagogiques multi-acteurs et interdisciplinaires
- Travailler avec d'autres - concevoir des animations - de la documentation - participer à des manifestations ensemble

Financements privés pour des projets types

Un réseau + une personne dédiée / Un fonctionnement décentralisé / groupes, commission de travail / plate forme d'échange / un journal






 Eric Pallandre

 Christophe Andreux

9. Pistes d'actions

Grands principes

- Mettre en commun des isolés
- Partenariat / partenariat durable
- Mutualiser (actions, savoir, moyens, outils)
- Projets globalisés

Interconnaissance

- Interconnaissance
- Interconnexion des sites
- Identifier des moteurs dans tel ou tel domaine
- Coordonnées des acteurs - champs de compétences - mis à jour...
- Annuaire d'expertises, de personnes ressources mobilisables...

Communication

- Communiquer
- Informier, mettre en place des outils de communication interactifs
- Rendre lisible et visible le réseau structuré : un nom, une charte des valeurs, une charte graphique...
- Journal EEDD Réunion

Domaines

- Dans le domaine de l'agriculture / agronomie
- Dans le domaine de la biodiversité
- (exemple : sur exposition Unit' et Métis)

Actions

- Expérimentations communes
- Plate forme d'échanges
- Etablir un circuit sur trois ans pour diffuser et former les animateurs locaux* aux « bonnes pratiques DD »
- Médiatiser sur l'ensemble des réunionnais
- Un événement annuel commun (forum)
- Retour d'expériences
- Expo-sciences = actions phare (Crasti)**
- Calendrier des actions

Appui méthodo

- Fonction conseil

Modalités

- Charte d'intervention partagée
- Labellisation d'actions

Autres

- Associer les collectivités





Eric Pallandre
Christophe Andreux

9. Des conditions de réussite

Engagement (cité 4 fois)
Abandon de l'égo

Qui relèvent de la conduite du projet...
Prendre appui sur l'existant, les travaux réalisés, les valoriser
Objectifs clairs / Ne pas perdre de vue l'objectif
Plus de participation des acteurs
Des réunions vivantes, efficaces avec des animateurs dynamiques
Projets fédérateurs où chacun trouve sa place
Projets concrets, sinon, la mobilisation s'effrite
Logique progressive - ne pas s'éparpiller
Des repères d'actions dans le temps
Laisser des supports synthétiques et des contacts
Bonne communications dans tous les réseaux
Transparence dans la démarche de structuration du réseau (rassurer certains acteurs)
Retombées pour tous
Respect de la diversité, des statuts

Des points de vigilance
Eviter les charges administratives qui prennent temps et argent aux actions.

Des outils
Charte commune d'actions (travail)
Charte d'attentes mutuelles
Rédaction d'une charte des valeurs (distinguer faire du DD et faire de l'EEDD)

Modalités
Coordinateur accepté par tous - neutre
Animateur de proximité, disponible, dédié
Un noyau de pilotes volontaires pour aider à la structuration
Sécurité - durabilité pour arriver à une production

Faible coût / gratuité d'accès au réseau




Eric Pallandre
Christophe Andreux

9. Des écueils à éviter

Rester dans l'intention de...
Aller trop vite ou trop lentement
Temps d'échange qui n'aboutissent pas
Attendre trop longtemps...
Concurrence entre acteurs
Lourdeurs administratives au détriment des actions
Refaire ce qui a déjà été fait sans en tirer les enseignements





Eric Pallandre
Christophe Andreux



10. Ce qui pourrait « me » concerner

Groupes thématiques : **12**
 Productions collectives : **12**
 Actions collectives : **10**
 Actions de promotion-com : **10**
 Encadrement pour d'autres : **9**
 Pilotage du réseau : **5**
 Médiatisation du réseau. Communication interne et externe : **1**
 Hébergement site Web : **1**
 Site d'expérimentation (EPLEA)




Eric Pallandre
Christophe Andreux



11. Des ressources mobilisables

Des compétences
 Ressources humaines spécialisées / thématiques
 Veille nationale et internationale

Des contenus
 Des contenus pédagogiques
 MAD ou création d'un fond documentaire spécifique
 Des outils pédagogiques
 Ressources documentaires

Des moyens logistiques
 Accueillir des réunions
 Possibilité d'héberger les ressources EEDD

Des moyens de communication
 Site participatif régional sur le thème de l'agriculture et biodiversité
 Annuaire interactif agro-OI peut s'ouvrir aux acteurs EEDD
 Réseau de l'association « l'homme et l'environnement »
 Loca'terre : magazine DD et responsable
 Des supports de communication divers

Du réseau / des expériences, des actions
 Festival Unit'et Métis
 Collection de textile bio-équitable de l'OI
 Création de spectacles dédiés



Annexe 4 : charte de GRANDDIR

Charte de GRANDDIR

Cette charte est un document de référence dans lequel les adhérents du **GRANDDIR** (Groupement Régional des Acteurs de l'éducation à l'environnement pour un Développement Durable de l'île de La Réunion) se reconnaissent. Elle permet de préciser les finalités, les valeurs, les objectifs et les principes qui sous-tendent les projets éducatifs portés et animés par les membres du réseau. Enfin, elle liste des principes d'engagement pour un travail en partenariat au sein de notre association.

Finalité de l'éducation à l'environnement et au développement durable

L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) porte en elle un projet éducatif de transformation de notre relation au monde pour transmettre aux générations présentes et à venir, un monde équilibré pour vivre ensemble durablement.

Valeurs de l'éducation à l'environnement

Respect, solidarité et responsabilité : ces valeurs sont au cœur de nos activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Elles donnent pleinement leur sens à nos pratiques ainsi qu'à notre volonté de partenariat et de savoir-être en réseau.

Respect de soi-même, des autres, de la nature et de l'environnement

Notre relation au monde s'inscrit dans l'intimité de nos histoires individuelles.

Éduquer à la différence et à la diversité ; dans ce passage de l'individu au collectif, les valeurs de la laïcité sont essentielles.

Inscrire nos projets dans la perspective du respect du vivant ; se respecter soi-même et les autres, c'est aussi respecter plus globalement la communauté de vie et l'écosystème dont nous faisons partie.

Solidarité entre les personnes, entre les peuples, entre les générations et entre les territoires

Pour construire de nouvelles solidarités et de nouvelles fraternités entre les individus.

Pour que tout le monde ait accès à l'EEDD.

Pour inscrire nos projets dans une perspective de développement durable.

Pour une utilisation soutenable et mieux partagée des ressources.

Responsabilité de chacun et de tous, acteurs du monde

Nous croyons en la capacité de chacun à agir au quotidien en faveur de son environnement.

Notre capacité d'agir découle de nos prises de conscience individuelles et collectives.

Objectifs de l'éducation à l'environnement

Observer, expérimenter et créer

L'éducation à l'environnement doit développer cette curiosité et cette capacité à observer, comprendre, penser, imaginer et agir, avec créativité et lucidité.

Connaître et comprendre

La compréhension de notre « milieu de vie », local ou plus global, suppose l'acquisition de connaissances permettant d'appréhender la complexité des relations entre les êtres vivants, les êtres humains et leur environnement.

Respecter et partager

L'éducation à l'environnement doit aider la personne à adopter de nouveaux comportements (notamment de respect vis-à-vis d'elle-même, d'autrui, de son environnement et de la société), à développer son esprit critique et à se responsabiliser.

Participer, s'engager et co-élaborer

L'éducation à l'environnement doit permettre à l'individu de s'engager individuellement et collectivement, en s'adaptant aux différentes échelles de territoires (du local au global et du global au local) et sur le long terme.

Les principes pédagogiques de l'éducation à l'environnement et au développement durable

S'ancrer dans un territoire

L'éducation à l'environnement suppose un lien avec le terrain : être dehors, au sein d'un milieu naturel ou humanisé, être en relation avec lui, le vivre, observer, écouter celles et ceux qui l'habitent, diversifier ses regards et ses points de vue, user des sens et des émotions, de son intellect... Ces approches concrètes favorisent l'implication, le questionnement et la rencontre, reflétant la diversité des acteurs et la complexité des problématiques sociales, environnementales, économiques et culturelles d'un territoire.

Apprendre dans l'action

L'expérimentation favorise et donne du sens aux processus d'apprentissage. En ce sens, l'éducation à l'environnement cherche à impliquer ses publics comme des participants-acteurs, tous engagés dans une construction collective de projet et d'acquisition de savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-agir.

Alterner et diversifier les approches

L'éducation à l'environnement prend tout son sens dans l'alternance d'approches théoriques et pratiques, et dans la succession de phases individuelles et collectives, permettant d'associer, dans un même projet différentes approches (sensorielle, sensible, scientifique, systémique, artistique, ludique, etc.).

La complexité des thématiques invite également à un travail transdisciplinaire.

Évaluer sa pratique

L'évaluation de nos pratiques (de manière individuelle et collective) permet l'amélioration de nos actions et également de mesurer leur impact sur le public.

Ce travail d'évaluation n'est en aucun cas de la responsabilité du réseau mais de chaque acteur dans son domaine de compétence.

Éduquer sans prosélytisme

Reconnaître que tout acte éducatif n'est pas neutre, c'est aussi refuser dans les activités d'éducation à l'environnement toute promotion confessionnelle et politique.

Responsabiliser et ne pas culpabiliser

L'éducation à l'environnement adapte le niveau de responsabilisation à chaque type de public, par exemple l'enfant ne doit pas porter les responsabilités d'adultes.

L'entrée de l'environnement comme « problème » ne doit pas être la seule : les notions de plaisir, de bien-être dans son environnement et l'espoir d'une alternative meilleure sont toujours présents dans notre démarche éducative.

Rechercher la cohérence

Les éducateurs et les structures éducatives tendent dans leurs pratiques et leur fonctionnement vers une cohérence avec les valeurs transmises dans leurs projets éducatifs.

Les principes d'engagement au sein du GRANDDIR

Le GRANDDIR est une structure qui s'est construite sur le besoin des acteurs de se relier. Chacun vient avec ses finalités, sa culture, ses compétences et ses questionnements. On y vient prendre un conseil, une information, on vient s'y rassurer, s'y ressourcer, s'y former... Le réseau et l'ensemble des acteurs gagnent en lisibilité, en notoriété, et en reconnaissance politique, à condition de partager un peu de son temps, de ses opinions et de ses compétences. Cette réciprocité du donner et du recevoir est la respiration même du réseau.

Pour pérenniser cette vie associative au bénéfice de chacun et la renforcer, le *GRANDDIR* propose six engagements pour lui et ses adhérents et entre ses adhérents :

- Adhérer au *GRANDDIR*, c'est s'engager à devenir participant ; chacun doit, dans la mesure de ses moyens, partager et faire vivre le réseau et le faire connaître.
- Le *GRANDDIR* s'engage à favoriser la participation de ses adhérents dans les différentes instances statutaires, techniques ou autres (communication des dates de réunions à l'avance, covoiturage, choix des lieux de réunion, animation des réunions, diffusion des comptes rendus).
- Dans son rôle de représentation, le *GRANDDIR* s'engage à valoriser ses adhérents.
- Si un adhérent ou le réseau est amené à réaliser des missions pour un tiers, il doit veiller à rester dans le cadre de son objet social, à éviter toute forme de concurrence déloyale et à favoriser le partenariat.
- Les adhérents veillent à favoriser des démarches partenariales visant à valoriser les complémentarités d'acteurs sur notre territoire.
- Le *GRANDDIR* ne vient pas en concurrence avec les membres qui le composent. Il les rassemble autour de projets, chaque membre gardant son identité et ses prérogatives dans une relation de confiance entre les membres.

Annexe 5 : statuts de GRANDDIR

Statuts de GRANDDIR

Sommaire

Préambule	2
Présentation de l'association	2
Article 1 : Dénomination	2
Article 2 : Siège social	2
Article 3 : Objet social et durée	2
Article 4 : Moyens d'actions	2
Composition de l'association	4
Article 5 : Composition de l'association	4
Article 6 : Conditions d'adhésion	4
6.1. Procédure d'adhésion	4
6.2. Cotisation annuelle	4
6.3. Perte de la qualité de membre	5
Organisation et fonctionnement de l'association	5
Article 7 : Assemblée générale	5
7.1. Composition	5
7.2. Réunion	5
7.3. Pouvoirs	5
7.4. Vote en Assemblée Générale	6
7.5. Quorum	6
7.6. L'assemblée générale extraordinaire	6
Article 8 : Conseil d'Administration	7
8.1. Composition	7
8.2. Remplacement	7
8.3. Réunion	7
8.4. Pouvoirs	7
Article 9 : Le bureau	8
Article 10 : Fonctionnement	8
Responsabilités réciproques	9
Article 11 : Communication	9
Partenariats	10
Article 12 : Conventions avec des partenaires	10
Régime financier et comptable	10
Article 13 : Les ressources	10
Dissolution - Publication	10
Article 14 : Dissolution	10
Article 15 : Publication	10

Préambule

L'association **GRANDDIR** (**G**roupement **R**égional des **A**cteurs de l'éducation à l'e**N**vironnement pour un **D**éveloppement **D**urable de l'Île de La **R**éunion) est régie par la loi du 1er juillet 1901.

Elle est fondée à l'initiative d'acteurs de l'éducation à l'environnement de La Réunion.

L'association GRANDDIR est indépendante de toute formation politique, confessionnelle et institutionnelle. Conformément à la Constitution «elle respecte la liberté de conscience et s'interdit toute discrimination».

La collégialité et la rotation des mandats sont des principes forts du GRANDDIR. Le règlement intérieur précise la mise en œuvre de ces principes.

Présentation de l'association

Article 1 : Dénomination

Il est constitué une association dénommée *Groupement Régional des Acteurs de l'éducation à l'eNvironnement pour un Développement Durable de l'Ile de La Réunion* entre les membres adhérents aux présents statuts, selon la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Cette association sera identifiée par l'acronyme suivant : GRANDDIR.

Article 2 : Siège social

Le siège social est fixé à Saint-Leu, Département de La Réunion.

Article 3 : Objet social et durée

Le GRANDDIR met en réseau des personnes morales et physiques venues d'horizons différents et impliquées dans l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Le GRANDDIR s'inscrit dans la promotion et le développement d'une éducation à l'environnement pour un développement durable de l'île de La Réunion.

Le GRANDDIR est créé pour une durée illimitée.

Article 4 : Moyens d'actions

Ce réseau se fixe les missions suivantes :

- Regrouper les différents acteurs concernés par l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) et créer une dynamique cohérente de réseau et d'échanges ;

- Susciter l'innovation pédagogique et mutualiser les ressources existantes ;
- Contribuer au développement et promouvoir l'EEDD ;
- Soutenir l'action des acteurs de l'EEDD ;
- Représenter les acteurs de l'EEDD auprès des partenaires et collectivités, au niveau régional et national et être reconnu comme force de propositions ;
- Susciter des initiatives collectives et le portage collectif d'actions par les membres du réseau ;
- Accompagner la professionnalisation des actrices et des acteurs de l'EEDD ;
- Faire circuler l'information en matière d'EEDD ;
- Favoriser la mise à disposition des ressources pédagogiques existantes en EEDD ;
- Créer et diffuser – si nécessaire et dans une dynamique de réseau– les ressources pédagogiques correspondant à des besoins non satisfaits.

Au-delà des objectifs fixés plus haut le réseau déclare vouloir œuvrer pour :

- Un développement pour tous ;
- L'intégration de l'EEDD au sein des projets portés par les établissements scolaires et des programmes scolaires ;
- L'intégration de l'EEDD dans les politiques locales ;
- L'accès à l'EEDD pour l'ensemble des publics en formation ;
- Le développement de l'EEDD vers les publics en vacances et en temps de loisirs ;
- La prise en compte de l'EEDD dans les milieux professionnels ;
- La participation du citoyen au développement par le débat public et la citoyenneté active ;
- La préservation de l'environnement naturel, pilier de richesse de la biodiversité locale ;
- Une gestion globale de l'environnement naturel, rural et urbain, qui prend en compte toutes les ressources naturelles et leurs usages dans une démarche qui intègre science, technologie, droit, économie, culture et histoire ;
- Une gestion durable des moyens mis en œuvre, tant financiers que techniques, leur renouvellement et leur bon fonctionnement ;
- La préservation de la qualité de notre environnement et de la santé humaine ;
- La préservation, l'économie et la valorisation de chacune de nos ressources.

Composition de l'association

Article 5 : Composition de l'association

L'association compte 3 collèges de membres.

Les adhérents sont des membres actifs qui paient annuellement une cotisation fixée par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, ils sont répartis en deux collèges :

- Premier collège : associations (représentées chacune par un membre mandaté par son CA) qui exercent des activités d'EEDD.
 - *Une personne morale/une voix (délibérative)*
- Deuxième collège : Personnes physiques, adhérant à titre individuel, dont c'est le métier de pratiquer l'EEDD : agents dans des collectivités ou autres services publics, animateurs, éducateurs EEDD, enseignants, artistes... Elles se positionnent cependant en leur nom propre.
 - *Une personne/une voix (consultative)*

Un Troisième collège constitué des membres associés suivant : partenaires institutionnels, techniques et financiers (publique ou privé), dont la liste sera validée par le CA de GRANDDIR.

- *Un représentant/une voix (consultative)*

Article 6 : Conditions d'adhésion

6.1. Procédure d'adhésion

- Les membres doivent être concernés par l'objet social de l'association tel que défini à l'article 3 et les moyens d'actions de l'association tels qu'ils sont définis à l'article 4 ou pouvoir être utiles à la réalisation des objectifs.
- Au regard d'une grille d'analyse annexée au règlement intérieur le bureau du GRANDDIR agréé lors de ses réunions les demandes d'adhésion. Ces demandes sont validées ensuite par le conseil d'administration et ratifiées par l'assemblée générale.
- Les membres sont tenus de respecter les statuts, la charte et le règlement intérieur.

6.2. Cotisation annuelle

Les membres actifs (premier et deuxième collèges) paient une cotisation annuelle définie par l'AG et figurant au règlement intérieur.

Les membres associés ne paient pas de cotisation annuelle.

6.3. Perte de la qualité de membre

La qualité de membre de l'association se perd :

- par la démission ;
- par la dissolution de l'association ;
- par le décès des membres personnes physiques,

sur proposition du conseil d'administration ratifiée par l'Assemblée Générale pour :

- non paiement de la cotisation annuelle, et après mise en demeure restée sans effet;
- non respect des statuts, de la charte ou du règlement intérieur de l'association.

En cas de procédure disciplinaire, le membre concerné sera invité à présenter sa défense devant le Conseil d'Administration et aura un droit de recours devant la prochaine Assemblée Générale.

Organisation et fonctionnement de l'association

L'association est administrée par une assemblée générale, un conseil d'administration et un bureau.

Dans toutes ses instances, l'association cherche à promouvoir la parité et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Article 7 : Assemblée générale

7.1. Composition

L'assemblée générale de l'association comprend les membres adhérents à jour de cotisation. Ils sont représentés par une personne physique mandatée.

7.2. Réunion

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an en session normale. Sur convocation du Président(e) ou sur demande des deux tiers au moins de ses membres, elle peut se réunir en session extraordinaire. Quinze jours avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du Président(e).

7.3. Pouvoirs

L'ordre du jour de l'assemblée générale est établi par le CA et signé par le (la) Président(e) du GRANDDIR.

L'assemblée générale :

- approuve la charte présentée par le conseil d'administration, en cas de modification ;

- approuve les rapports annuels du conseil d'administration sur la situation financière et morale ainsi que le rapport d'activité de l'association ;
- désigne le cas échéant un commissaire aux comptes ;
- approuve les comptes de l'exercice clos ;
- approuve le projet de budget présenté par le conseil d'administration ;
- définit le programme d'activités de l'année suivante ;
- définit les délégations éventuelles données au conseil d'administration et au Président ;
- élit en son sein les membres du conseil d'administration ;
- ratifie les adhésions de toute association qui est proposé par le conseil d'administration.

Un secrétaire de séance est nommé par le Président(e). Ce secrétaire est chargé de la rédaction du procès verbal de la réunion, il résumera ainsi l'essentiel des décisions prises.

7.4. Vote en Assemblée Générale

Chaque association adhérente du premier collège dispose d'une voix délibérative. Toute association, empêchée peut se faire représenter par une autre association adhérente ; mais chaque association ne peut disposer de plus d'une procuration d'autre association.

Pour être valable, toute décision, désignation ou élection doit être prise à la majorité absolue des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président(e) est prépondérante.

L'assemblée générale est présidée par le Président(e), ou le vice-président(e), ou à défaut par un administrateur délégué par le conseil d'administration.

7.5. Quorum

La présence du tiers des membres adhérents du premier collège est nécessaire pour la validité de l'assemblée générale. Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée générale est convoquée avec le même ordre du jour, trente jours au moins après la première ; elle délibère alors quelque soit le nombre des membres présents, mais seulement sur les objets à l'ordre du jour de sa précédente réunion. Les décisions de l'assemblée générale s'imposent à tous les membres adhérents de l'association.

7.6. L'assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire peut apporter aux statuts toute modification reconnue nécessaire, sans exception ni réserve. Elle peut décider notamment la dissolution de l'association, sa fusion ou son union avec d'autres associations poursuivant un but analogue.

Le quorum est le même que pour l'assemblée générale ordinaire (voir 7.4).

Les délibérations doivent être prises à la majorité des deux tiers des voix des membres adhérents du premier collège présents ou représentés.

Si sur une première convocation l'assemblée n'a pu réunir le nombre de membres, il peut être convoqué, à trente jours d'intervalle, une deuxième assemblée générale extraordinaire qui délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents.

Article 8 : Conseil d'Administration

8.1. Composition

Le conseil d'administration est constitué de 21 membres maximum répartis comme suit :

- 12 représentants (au maximum) du premier collège ;
- un ou plusieurs représentant(s) du deuxième collège (3 sièges maximum) ;
- un ou plusieurs représentant(s) du troisième collège (6 sièges maximum).

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale à bulletin secret. Ils sont élus pour 3 ans et sont rééligibles.

8.2. Remplacement

En cas de décès ou de démission d'un membre du conseil d'administration et de son suppléant, l'association concernée désigne un nouveau titulaire et un nouveau suppléant. Le nouveau membre ne demeure en fonction que pendant le temps qui restait à courir pour son prédécesseur.

8.3. Réunion

Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président(e) ou sur la demande du quart de ses membres au minimum. Les membres du Collège 1 ont une voix délibérative. La présence du tiers des membres ayant voix délibérative est nécessaire pour la validité des délibérations. La réunion doit être convoquée au moins deux semaines à l'avance. Il est tenu procès verbal des séances. Les décisions sont prises à la majorité absolue des administrateurs ayant voix délibérative. Le Président(e) invite toute personne compétente au conseil d'administration dont la présence lui paraît utile à la réflexion.

8.4. Pouvoirs

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour autoriser tous actes et opérations conformes à l'association et non réservés à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration établit un règlement intérieur (dans l'année qui suit la constitution de l'association) fixant les règles relatives aux modalités de fonctionnement de l'association.

Article 9 : Le bureau

Le conseil d'administration choisit parmi les membres du premier collège, à la majorité, un bureau composé au moins de quatre membres :

- Un Président(e) ;
- Un vice-président(e) ;
- Un secrétaire(e) ;
- Un trésorier(e).

Le vote se fait à bulletin secret.

D'autres fonctions peuvent être décidées par le conseil d'administration.

Les membres du bureau sont élus par le conseil d'administration pour un an et sont rééligibles. En cas de décès ou de démission d'un membre de bureau, son remplacement par le conseil d'administration intervient aussi rapidement que possible. Le nouveau membre ne demeure en fonction que pendant le temps qui restait à courir par son prédécesseur.

Le bureau est l'organe de fonctionnement du GRANDDIR, il exécute les décisions du conseil d'administration et expédie les affaires courantes de l'association. Il se réunit chaque fois que nécessaire.

Article 10 : Fonctionnement

Le **conseil d'administration** décide du tableau des emplois, des conditions de recrutement et du régime de rémunération de l'équipe salariée.

Le **Président(e)** :

- assure l'exécution des décisions du conseil d'administration et le fonctionnement régulier de l'association qu'il représente en justice et dans tous les actes de la vie civile. Il a également pouvoir ester en justice. Il peut se faire suppléer par un mandataire pour un ou plusieurs objets déterminés.
- est responsable du personnel salarié, en ayant la fonction d'employeur, et signe à ce titre tous les contrats de travail.
- prend les dispositions nécessaires au bon fonctionnement de l'association. En matière financière le Président a notamment qualité pour ouvrir tous les comptes en banque, chèques postaux, consentir toutes transactions et signer tous contrats de dépenses afférentes. Il a pouvoir de signature sur le compte bancaire du GRANDDIR.
- présente le budget annuel de l'association au conseil d'administration pour approbation. Il a tous les pouvoirs pour prendre, en accord avec le conseil d'administration, tous les engagements financiers à l'égard des tiers.
- peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs, d'une manière permanente ou temporaire, aux membres du bureau ou à tout autre membre du conseil d'administration et au responsable salarié.

En cas d'absence ou d'empêchement du Président(e) et à défaut de délégation, le **vice-président(e)** exerce de plein droit les fonctions de Président(e) dans l'ordre de leur désignation.

Le **trésorier** a pouvoir de signature sur le compte bancaire du GRANDDIR, concernant la tenue du compte de l'association. Il a en charge la rédaction des comptes rendus financiers de l'association.

Le **secrétaire** est chargé du suivi de la rédaction des procès verbaux.

Le ou la **responsable salarié** :

- participe à titre consultatif aux assemblées générales, aux réunions du conseil d'administration et du bureau de l'association ;
- assure sous l'autorité du Président la mise en œuvre des décisions prises par les instances de décisions du GRANDDIR (assemblée générale, conseil d'administration, bureau) ;
- est chargé de la rédaction des conventions et recrute le personnel nécessaire à l'exécution des missions de l'association. Il a autorité sur l'ensemble du personnel;
- a pouvoir de signature sur le compte bancaire du GRANDDIR d'un montant maximum fixé au règlement intérieur. Il est mis fin à ses fonctions dans les mêmes conditions que celles prévues pour sa nomination ;
- participe aux rédactions des comptes rendus financiers et également du rapport annuel d'activités qui sont débattus en assemblée générale de l'association.

Tout contrat ou convention passé entre l'association, d'une part, et un administrateur, son conjoint ou un proche, d'autre part, est soumis pour autorisation au Conseil d'Administration et présenté pour information à la plus prochaine Assemblée Générale.

Responsabilités réciproques

Article 11 : Communication

Les membres adhérents au GRANDDIR s'engagent à faire connaître leur appartenance au réseau par tous les moyens qui leur semblent adaptés. Les modalités pratiques de cette communication sont définies dans le règlement intérieur.

Le GRANDDIR s'engage à valoriser autant que faire se peut, le savoir faire et les actions des associations adhérentes.

Partenariats

Article 12 : Conventions avec des partenaires

Dans le cadre d'activités développées avec des partenaires, le GRANDDIR passera des conventions spécifiques afférentes à celles-ci.

Régime financier et comptable

Article 13 : Les ressources

Les ressources de l'association comprennent :

- les cotisations des membres telles qu'elles sont arrêtées annuellement en assemblée générale ;
- les subventions publiques qui lui sont accordées ;
- les contributions ou fonds de concours qui lui sont apportées par l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics ou sociétés nationales, ainsi que par toute personne publique ou privée intéressée. Ces contributions ou fonds de concours peuvent comprendre des ressources affectées et d'une manière générale toute autre ressource autorisée par les textes en vigueur ;
- les dons ou legs ;
- les prestations ;
- toutes ressources prévues par la loi.

Dissolution - Publication

Article 14 : Dissolution

La dissolution de l'association peut être décidée en assemblée générale extraordinaire. Lorsque la dissolution est prononcée, l'assemblée générale désigne un liquidateur. L'actif est dévolu conformément à la loi.

Article 15 : Publication

Le conseil d'administration remplira les formalités de déclaration et de publication prescrites par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août suivant. A cet effet, tous pouvoirs sont conférés au Président(e).

Annexe 6 : budget prévisionnel

Budget prévisionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice. Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 2013 date de début : janvier 2013 date de fin : décembre 2013

CHARGES	Montant ¹	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achat matériel informatique	1500	Expertise	4000
Achat mobilier (bureau, armoire, chaise, tables..)	2000		
Carburant	2000	ASP (Financement CUI Aide légale)	5680
61 - Services extérieurs			
Location local de l'association	10000		
Assurances (voiture et local)	1000		
Frais bancaires	200		
Frais de gestion compta	1500	Département(s) :	10000
		DEAL	20000
62 - Autres services extérieurs			
Publicité, publication	2 000	Fonds européens (N+1)	10000
Charges (eau-élec)	700	Région(s)	20000
Frais postaux et télécommunications	1500		
63- Charges de personnel		-	
Rémunération brute chargée pour animateur (pour salaire 2000 € brut)	32519		
CUI- CAE (22h) - Rémunération brute	5359		
- Charges patronales	952	Sous total	59680
Frais d'adhésion OPCA	150	75 - Autres produits de gestion courante	
Frais adhésion médecine du travail	200		
64- Fournitures diverses			
Fournitures de bureau	600	Adhésions pour 25 associations	2500
TOTAL DES CHARGES	62180	TOTAL DES PRODUITS	61180
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	3000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole	3000	Dons en nature	
TOTAL	65180	TOTAL	65180

Annexe 7 : analyse de la demande

Formalisation de la commande

Commanditaires : Future membres de GRANDDIR (acteurs de l'EEDD de La Réunion)

**Personnes
référentes :**

Suivis professionnel :

○ **Maître de stage :**

x Sébastien Mariotti. (DEAL)

○ **Membres du COPIL provisoire :**

x Bénédicte Elly ; (CCEE)

x Fabien Georgel ; (ORA)

x Gisèle Tarnus ; (CCEE)

x Isabelle Duriez-Benefix ; (Aplamedom)

x Marie-Claude Firminy ; (Biodanza)

x Mickaël Maillot ; (CCEE)

x Monique Paternoster ; (CPIE / CBM)

x Patrice Payet ; (GCEIP)

x Sylvain Courdil ; (Unit & Métiss)

x Valérie Germain ; (Parc National de La Réunion)

x Yannick Dijoux. (CRES)

Suivis pédagogique :

x Orane Bischoff (SupAgro Florac)

Opératrice : Chloé Euphrasie (GRANDDIR)

Intitulé du projet : Contribution à l'animation et à la mise en place d'une dynamique pérenne de **GRANDDÎR** (**GR**oupement des **A**cteurs de l'éducation à l'e**N**vironnement pour un **D**éveloppement **D**urable de l'Île de la Réunion).

1. Objet de la demande

1.1. Contextualisation

À l'heure actuelle, il existe un grand nombre de structures de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) à La Réunion. Au regard de l'histoire de l'EEDD sur l'île, nous pouvons noter de nombreuses tentatives de regroupement de ces multiples structures, mais sans grand succès.

Il existe cependant des micro-réseaux informels depuis quelques années. Aujourd'hui face aux difficultés économiques, une volonté commune de se rassembler a impulsé une dynamique envisageant un réseau officiel et durable. Cette volonté de regroupement répond à un besoin, pour les acteurs de l'EEDD réunionnais, de transparence sur les pratiques de tous et de travailler en cohérence les uns avec les autres mais elle répond également à un besoin de transparence face aux financeurs, plus regardant sur là où va leur argent.

Dans le courant du second semestre 2012 un cabinet d'étude, Oxalis, est venu apporter aux acteurs locaux un avis d'expert et un soutien pour l'élaboration de ce nouveau réseau nommé GRANDDIR. Oxalis a confié, aux membres du Comité de Pilotage (COFIL) provisoire du réseau, une feuille de route à suivre tout au long des différentes étapes de création de la structure juridique, représentant ce regroupement d'acteurs.

De avril à juin (au minimum) une stagiaire travaillera sur la problématique de mise en réseau sur le territoire réunionnais. Elle aura un rôle d'accompagnatrice et de redynamisation des initiatives déjà entreprises à ce jour. Elle apportera son savoir théorique, les méthodes nouvelles, les outils de travail nouveaux acquis en licence.

1.2. Enjeux

Les enjeux de ce projet sont majeurs pour ce territoire d'Outre-Mer, d'une part pour les commanditaires grâce à un gain de cohérence et de pertinence face aux potentiels financiers, mais aussi de leur monde professionnel.

GRANDDIR leur permettra d'avoir une prise de recul sur leur pratique professionnelle et par la suite de s'améliorer notamment par le biais des échanges entre membres, par la co-formation impulsée par ce type de dynamique. Une culture commune se créera à mesure des rencontres d'acteurs, à mesure des mutualisations des divers praticiens.

Le réseau sera un soutien, un appui pour les petites structures porteuses de projets mais n'ayant pas la capacité d'hébergement nécessaire. GRANDDIR représentera le point de chute des acteurs de l'EEDD, grâce à son siège social qui sera le lieu de rencontre.

D'autre part pour les financeurs, ce réseau d'EEDD permettra d'y voir plus clair dans les financements donnés.

1.3. Attentes des commanditaires

Lors de ce stage de trois mois à minima Chloé viendra en soutiens à l'organisation de l'Assemblée Générale Constitutive (AGC). Les commanditaires attendent qu'elle fournisse un travail tout d'abord de redynamisation, qui consiste à :

- relancer la réflexion et les travaux dans les chantiers présentés dans la feuille de route de Oxalis. Cette relance devra être faite avant l'AGC, et si possible les travaux demandés devront être finalisés pour l'occasion ;
- (re-)contacter les acteurs de l'EEDD réunionnais, de leur expliquer la démarche de mise en réseau, les enjeux, les statuts, la charte, etc. Cette prise de contact permettra également que l'AGC se passe en cohérence avec l'ordre du jour qui sera fixé et qu'il n'y ait pas de problème de légitimité des personnes présentes. Ce problème de légitimité sera pallié, par une demande officielle en Conseil d'Administration (CA) de chaque structure participante à l'AGC, à l'aide d'un mandat permettant la personne, présente lors de l'AGC, de prendre des décisions au nom de sa structure ;
- organiser une réunion de préparation de l'AGC avec le COPIL provisoire.

Elle doit également fournir un travail d'organisation technique de l'AGC, c'est-à-dire de :

- convenir d'une date et d'un lieu pour la tenu de l'AGC ;
- tenir à jour une liste des personnes prévues et de la communiquer aux COPIL.

À la suite de la tenue de l'AGC, Chloé accompagnera le bureau de la nouvelle association porteuse du réseau dans les démarches juridique et administrative. Elle fera également l'interface entre l'association et les membres adhérents, notamment en lançant une dynamique de mutualisation (de ressources, de planning, un annuaire...) avec l'aide d'une plate-forme internet.

Une traduction en créole réunionnais de la charte de GRANDDIR est attendu de l'opératrice.

2. Pertinence et faisabilité du projet

Ce projet répond effectivement aux objectifs fixés par le cadre du stage de Chloé Euphrasie. En effet, ces missions répondent à une demande de mise en œuvre d'un projet territorial, de l'animation d'un réseau d'EEDD. Ces missions lui permettront :

- d'acquérir une expérience sur le travail en équipe, sur l'organisation des acteurs de l'EEDD localement ;
- d'acquérir des compétences en terme de gestion d'équipe ;
- de perfectionner ses connaissances en matière de méthodes et d'outils collaboratifs ;
- de rencontrer un grand nombre d'acteurs ;
- d'appréhender la démarche de coordination adéquat à la situation.

En ce qui concerne les conditions de réalisation du projet, elles sont dans l'ensemble réunies pour que tout se passe bien. Le temps alloué à ces missions est suffisant.

D'un point de vue technique et humain, compte tenue de la répartition sur le territoire des commanditaires de ce stage il est évident que les rencontres directes ne se feront pas sans certaines difficultés. C'est pourquoi Sébastien Mariotti est là pour faire l'interface d'échange entre la stagiaire et le reste des commanditaires.

De plus Chloé pourra s'appuyer sur l'équipe de professionnels de SupAgro Florac, mais aussi pourra trouver de l'aide auprès des personnes ressources qu'elle a d'ores et déjà identifié et contacté au sein

des GRAINE métropolitains et d'outre-mers ou encore au sein du réseau national d'EEDD (réseau école et nature).

L'aspect financier pour la réalisation de ce stage ne posera pas de problèmes empêchant son avancement. La rencontre des acteurs ne se fera peut-être pas aussi souvent qu'espéré, car la stagiaire ne peut se déplacer qu'en transport en commun.

Certaines difficultés pressenties peuvent être mentionnées :

- un manque de temps consacré à la mise en réseau de la part de tous les acteurs locaux ;
- un essoufflement de la dynamique, de l'implication de tous ;
- des conflits d'intérêt entre les différents acteurs ;
- la légitimité du GRANDDIR face aux acteurs n'ayant pas encore intégrés la dynamique ;
- la mise en avant de certains acteurs aux dépends de certains autres ;
- l'éventuelle contrainte générées par l'aspect financier.

3. Formalisation de la réponse

Suite à un entretien avec la tutrice pédagogique -garante du respect du cadre pédagogique du stage- et à une reformulation des missions, l'objet de la demande, sa pertinence et sa faisabilité ont été plus précisément définis.

L'étudiante stagiaire -Euphrasie Chloé- porte un grand intérêt aux dimensions techniques et éthiques de ce projet de mise en réseau des acteurs de l'EEDD à La Réunion, et confirme donc le souhait de répondre à la commande.

Afin de mener à bien ce projet, une trame méthodologique a été mis en place :

Missions :	Avril				Mai				Juin			
	Sem1	Sem2	Sem3	Sem4	Sem1	Sem2	Sem3	Sem4	Sem1	Sem2	Sem3	Sem4
Recherches générales												
Redynamiser les chantiers												
Prise de contact avec les acteurs de l'EEDD à La Réunion												
Coordination de l'AGC												
Accompagner le bureau dans les démarches de création de l'association (dépôt en préfecture, écriture du règlement intérieur, etc.)												
Faire relais entre l'association en création juridique et les membres adhérents												
Impulser une dynamique de mutualisation (de ressources pédagogiques, d'agenda partagé, de fiches acteurs), de création du bien commun via une plate-forme internet												
Traduire la charte en créole réunionnais												
Préparation de mon rapport de stage et de mon oral												

Dans un premier temps un rétro-planning a été mis en place avec des dates butoires par tâches envisagées. Un carnet de bord est également tenu par la stagiaire afin de prendre du recul plus facilement sur ses actions effectuées tout au long de ce stage.

Des temps d'échanges d'expériences et de concertation, avec un collègue de licence pro CEEDDR travaillant sur la même thématique en Savoie, aidera cette prise de recul et permettra d'enrichir la réflexion et les pratiques autour de ce projet.

Une phase de recherche se tiendra tout au long de la période de stage sur les sujets suivants :

- la mise en réseau ;
- l'EEDD à la Réunion (historique) ;
- la gestion d'équipe.

Il y aura également l'identification de personnes référentes, présentes dans chaque chantier mentionné par la feuille de route de Oxalis. Cet état des lieux se fera par courriel ou par rencontre direct si possible.

Après identification de personnes référentes, la redynamisation des chantiers pourra commencer.

Dans la même période la stagiaire (re-)prendra contact avec les acteurs de l'EEDD présent à La Réunion, sur la base des invités du forum des acteurs de 2012. Cette prise de contact vise à expliquer, à clarifier le rôle du réseau (ses missions, ses statuts, sa charte, etc.).

L'objectif final étant une participation optimale lors de l'AGC en fin mai, avec obligation pour chaque structures participantes d'avoir mandatées, à l'écrit, un membre de cette dernière pouvant agir en tant que représentant. Mais aussi une approbation du CA de chaque structure pour l'adhésion au GRANDIR.

L'AGC passée, Chloé aidera le bureau dans les démarches juridiques et administratives s'il le faut. Elle jouera également un rôle de liant entre GRANDDIR et ses membres adhérents ; elle permettra la transparence.

Annexe 8 : extrait du planning des tâches

Annexe 9 : état des lieux des chantiers

Annexe 3 : feuille de route d'Oxalis

Structuration régionale des actrices et acteurs

Education à l'environnement pour un développement durable

Ile de la Réunion



Le Cnar est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen



[Retour sommaire](#)



Le Cnar est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen

Sommaire

Suite aux réunions de concertation : ce qui fait consensus

1. La mission fondamentale du réseau
2. Les objectifs du réseau
3. Les moyens du réseau

Une volonté exprimée par les participant-es aux réunions de concertation...

Ce qui a été préconisé par le prestataire à partir de ces tendances

Première réunion des trois collèges

1. Collège des associations
2. Les professionnels de l'EEDD exerçant dans la fonction publique
3. Le conseil éthique

Feuille de route

Chantiers : 1 & 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7



Retour sommaire

Suite aux réunions de concertation :

Ce qui fait consensus



Retour sommaire

La mission fondamentale du réseau



Retour sommaire

**Fédérer et regrouper les
actrices et les acteurs EEDD à
la Réunion.**

Animer la vie du réseau

Coordonner

***En veillant à préserver
l'identité de chacun-e***



Retour sommaire



Eric Pallandre

Christophe Andreux

Les objectifs du réseau



Retour sommaire



Interconnaissance / mutualisation

Créer des espaces de rencontre

**Identifier, formaliser et mettre en valeur
l'ensemble des acteurs et actrices EEDD
de la Réunion**

**Identifier et mettre en lumière l'ensemble
des actions EEDD de la Réunion,
notamment les actions thématiques**

**Identifier et faire circuler les ressources
EEDD (expertise, pédagogiques,
documentaires...)**

**Identifier, capitaliser et faire circuler des
expériences, des initiatives (Réunion et au
delà)**



Retour sommaire

Interconnaissance / mutualisation

Points de vigilance

Veiller à l'accessibilité des outils et supports.

Prendre appui sur l'existant, le consolider le cas échéant.

Attention aux modalités de diffusion, aux usages, aux conditions d'utilisation des outils qui sont aussi importantes que les outils eux-mêmes.

Attention aux respects des droits d'auteur.

Suggestion : une réglementation interne qui prenne en compte les principes d'utilisation.

Prendre en compte les objectifs spécifiques de chaque acteur et sa situation (ex. privé / public...)



Mutualiser sur la base du volontariat

Retour sommaire

Mission d'appui

Etre un centre de ressources.

Apporter un appui méthodologique à ses membres, dans la conception ou la mise en œuvre de projets ou d'actions.

Susciter des initiatives collectives et du portage collectif d'actions par les membres du réseau.

Accompagner la qualité des prestations EEDD (formaliser, évaluer, labelliser ?)

Accompagner la professionnalisation des actrices et de acteurs (formation, groupes de travail...)



Retour sommaire

Mission d'appui

Points de vigilance

Objectif à envisager plutôt après le temps de l'interconnaissance.

Mais tenir compte du principe de réalité (ex. des opportunités à saisir, des appels à projets...)

S'appuyer avant tout sur les compétences des membres du réseau, ou le cas échéant, sur des compétences externes.

Veiller à ce que le réseau n'entre pas en concurrence avec ses membres.

Principe de circularité, d'horizontalité (le réseau n'est pas « une tête sachante » qui diffuse vers le bas, il cherche à faire circuler les savoir dans une logique horizontale)



Retour sommaire

Communication

Faire un travail de veille et faire circuler l'information régionale, nationale, internationale relative à l'EEDD (bulletin ou autre support de communication) au sein du réseau

Faire notamment un travail de veille sur les grandes évolutions de l'EEDD, dans un esprit d'ouverture.

Participer à une meilleure lisibilité et à la reconnaissance de l'EEDD auprès des partenaires et plus largement à l'externe. Etre un portail d'information et d'orientation sur l'EEDD, vers les membres du réseau ou vers des ressources externes qui sommes-nous ? Que faisons-nous ?

Aider à l'élaboration d'une parole collective du réseau (politique, stratégique...) et porter cette parole à l'extérieur



Retour sommaire

Représentation

**Représenter les actrices et
acteurs EEDD auprès des
partenaires institutionnels
(contact, interlocuteur unique
– fonction « tête de réseau »**



Retour sommaire

Communication / représentation

Points de vigilance

Attention au temps nécessaire de construction et de validation d'une parole collective.

Il ne s'agit pas de se substituer à la parole propre de chaque association.



Retour sommaire



Eric Pallandre

Christophe Andreux

Les moyens du Réseau



Retour sommaire



Moyens humains

1 salarié équivalent temps plein a minima

Profil de la personne :

- **Polyvalente** : animatrice, communicante, cheffe de projet, coordonnatrice, capacité relationnelle forte.
- **Connaissance lié au métier** : pédagogie / éducation, environnement, développement durable.
- **Bonne connaissance du territoire** : des partenaires, de la culture locale, de la vie associative
- **Expérimentée**

+ Secrétariat



[Retour sommaire](#)

Moyens humains (suite)

Apport au réseau

- Recul et neutralité
- Emergence d'une conscience collective à travers la synthèse des attentes des partenaires
- Création de lien et d'interconnexion
- Mise en œuvre des dynamiques



Retour sommaire

Moyens logistiques

Local / bureau

- **A court terme** : scénario de limitation des coûts: mise à disposition de local par un adhérent du réseau, pas de lieu fixe afin de rencontrer tous les acteurs sur le territoire.
- **A moyen long- terme** : scénario dans local fixe porté le réseau EEDD

Outils

- Nécessaire pour travailler (véhicule, téléphone, ordinateur...)
- Support de communication (site internet, newsletter,...)

Le ou les salarié-e-s peuvent s'appuyer sur les ressources du réseau (locaux, personnes ressources...)



[Retour sommaire](#)

Moyens financiers

Financements privilégiés

- **Financement tripartite:** Etat, Région, Département, + Fonds européens
- **Cotisations des adhérents**
- **Fondations privées**

Principes dans la recherche des moyens financiers :

- **Equilibre**
- **Neutralité**



[Retour sommaire](#)

Une volonté exprimée par les participant-es aux réunions de concertation...



[Retour sommaire](#)

Un réseau qui appartienne aux associations sur un principe d'égalité (une personne / une voix)

Un esprit d'ouverture, notamment à des petits ou de nouveaux acteurs

Un souci de démocratie

Une volonté de pouvoir bénéficier de l'expertise de chacun-e et de pouvoir apporter un bénéfice à chacun-e

Une structure facile à monter, souple, légère, efficace, évolutive (pas une « usine à gaz » !)





Eric Pallandre

Christophe Andreux

et...



Retour sommaire



Une volonté d'indépendance par rapport au « politique », notamment pour pouvoir éviter tout risque de main mise ou d'instrumentalisation, pour pouvoir faire face à toute alternance...

Une volonté d'éviter les conflits d'intérêt (être juge et partie, recherche du profit...)

Une « obligation » de neutralité.



Ce qui a été préconisé par le prestataire à partir de ces tendances :



Retour sommaire

Une forme juridique associative

Le terme « fédération » a été évoqué.

Composée le plus souvent exclusivement d'associations, elle ne correspond pas tout à fait à ce que nous proposons au final ci-après.

**** Pour mémoire, l'objectif de l'association, n'est pas de redistribuer de l'argent à ses membres...***



Retour sommaire

Une assemblée générale composée de trois collèges :

- 1. Représentant-e-s des associations*, avec voix délibérative – une personne / une voix (**délibérative**)**
- 2. Adhérents individuels dont c'est le métier de pratiquer l'EEDD : agents dans des collectivités ou autres services publics (animateurs ou éducateurs EEDD, enseignants...) une personne / une voix (**consultative**)**
- 3. Membres associés ou partenaires institutionnels - une personne / une voix (**consultative**)**



Deuxième collège :

Ses membres ont pleinement leur place dans tous les lieux de l'association orientés « métier ». Ils sont essentiels dans la vie et la dynamique du réseau, sans toutefois prendre part à sa gouvernance.

Principe : Une personne / une voix



Retour sommaire

Troisième collège : conseil éthique

Composé de représentant-e-s institutionnels

« bienveillants » à l'égard du réseau.

Soucieux de la cohérence de son positionnement avec les politiques EEDD en cours

Rédigeant un rapport annuel transmis au CA de l'association.

Au sein de ce conseil : Etat, Région, Département, PNR, CCEE, autres institutions subventionnant le réseau le cas échéant.

Principe : Une personne / une voix



Un conseil d'administration composé de :
Exclusivement des représentant-e-s du
premier collège.

Un bureau à définir...



Retour sommaire

Première réunion des collèges (2 juillet 2012)



Retour sommaire



Eric Pallandre

Christophe Andreux

Collège n°1

Associations



Retour sommaire



Synthèse travaux du 2 juillet 2012

Positionnement : Validation à la quasi unanimité du scénario proposé par Oxalis (Tour de table : 15 participant-e-s sur 17)

7 structures présentes sont prêtes à s'engager immédiatement dans la gouvernance du réseau.

Les autres ont besoin de réflexion et de décision en interne afin de clarifier leurs engagement et niveau d'implication (validation par les CA...)

Points clefs : Proposition fidèle à ce qui s'est dit dans les réunions de concertation. Perspective qui suscite un certain enthousiasme. Prise de conscience de la diversité et de la richesse du réseau. Vision du réseau comme étant une force plus qu'un outil. Proposition qui permettra de défendre davantage les valeurs portées par les associations. Le fait de travailler ensemble perçu comme la plus-value du réseau.

Principes adoptés : volonté de démarrage rapide du réseau – structuration souple et adaptable en fonction des problèmes qui seront rencontrés.

Priorités : réalisation de la Charte et du règlement intérieur.

Point de vigilance : Des acteurs de l'EEDD ne sont pas au courant de la démarche. Enjeu à les identifier sur tout le territoire, les informer, les inclure dans le projet (ex. certains acteurs de la SDD...)

Questionnement : sur le fait que les membres du Collège 3 (Institutions) n'aient pas de voix délibérative (ils sont parfois déjà dans les CA des associations !). Mais cela permettra de fait au réseau d'avoir une grande souplesse dans son fonctionnement : prise de décision plus souple, neutralité politique...



[Retour sommaire](#)

Collège n°2

Adhérents individuels dont c'est le métier
de pratiquer l'EEDD : agents dans des
collectivités ou autres services publics
(animateurs ou éducateurs EEDD,
enseignants...)



[Retour sommaire](#)

Synthèse travaux du 2 juillet 2012

Participant-e-s : Muséum d'histoire naturelle, Parc national de la Réunion, Réserve naturelle de l'étang salé, CASUD, CIRAD, GIP Réserve nationale marine de la Réunion.

Positionnement : Validation du scénario proposé par Oxalis, notamment le principe des trois collèges, avec le Collège 1 comme seul décisionnaire et les collèges 2 & 3 avec voix consultative.

Questionnements :

L'articulation entre les collèges semble encore floue mais peut constituer une véritable plus-value sur les actions menées.

Le positionnement des collèges 2 ou 3 n'est notamment pas toujours bien compris.

Exemple : pour des personnes qui interviennent à titre individuel et non au titre de leur structure.

Le collège 2 peut-il / doit-il jouer un rôle particulier d'appui aux associations (collège 1) sur leur ancrage territorial et sur la visibilité des acteurs dans les territoires.

Des participants du collège 2 voit le risque d'être un peu pris entre deux feux, mais pensent le cas échéant pouvoir jouer un rôle de facilitateur, de maillon intermédiaire entre les collèges 1 et 3.



Retour sommaire



Eric Pallandre

Christophe Andreux

Collège n°3

Conseil éthique

Institutions



Retour sommaire



Synthèse travaux du 2 juillet 2012

Participant-e-s : DEAL, CCEE, CIRAD, Région Réunion, CRDP, Parc national

Implication :

La **DEAL** souhaite avoir un rôle dans la recherche de financement et viendra en appui au réseau à travers des compétences et des outils,

La **CCEE** va jouer un rôle de conseil éthique, de rôle miroir, de passage de relais. Le CCEE n'a pas les moyens de porter financièrement le réseau,

Le **CIRAD** sera relais pour les actions de coopérations régionales, en lien avec les partenaires,

La **Région Réunion** est favorable à la démarche. Il n'y pas de réserve pour participer au 3^o collège mais des réserves sont indiquées notamment quant à la difficulté de mobilisation les élus (qui risque d'être renforcée par le principe de la voix consultative) et le relais en interne,

Le **CRDP** a déjà une mission d'éducation à la citoyenneté et notamment sur la mission de production et la mission d'éducation au sens large,

Le **Parc National** est sur le champ de l'EEDD au quotidien, la préoccupation est ne pas être être juge et partie. La possibilité d'avoir un interlocuteur unique est importante pour le Parc. Sur l'accompagnement des projets, le Parc peut jouer un rôle important sur l'accès aux financements européens.

Il devra par ailleurs se clarifier sur sa participation au 2^o collège.



[Retour sommaire](#)

Synthèse travaux du 2 juillet 2012 (suite)

Positionnement :

Pas de réserves apparentes repérées par les participant-e-e présent-e-s, mais chaque structure doit désormais se positionner en interne.

Questionnement :

Positionnement des membres du Collège 2 comme experts individuels, professionnels, praticiens de l'EEDD, pouvant apporter un contenu, des techniques... Mais la possibilité pour eux de se positionner à titre individuel ne paraît pas évidente, ils sont aussi « expert des institutions ».

Tuilage :

Les membres du Comité de pilotage provisoire sont prêts à passer le relais. Le moment pour se faire est à définir avec les associations.

Les partenaires souhaitent que le Comité de pilotage provisoire maintienne son action dans une logique de transmission progressive.

Montage du projet :

La Région Réunion peut apporter une aide juridique et un appui à l'émergence du réseau.

Opportunité à saisir :

Utiliser le **Salon de l'éducation** (novembre 2012) comme temps fort de la constitution du Réseau : moment symbolique, ouverture aux acteurs, création d'espaces d'échanges et de débats, d'information générale, rencontres professionnelles...

Un comité d'organisation et de pilotage pourrait être mis en place. Le Copil pourrait alors s'ouvrir à d'autres membres du réseau.

(l'appui du consultant est sollicitée en ce sens).



Retour sommaire

Feuille de route : Six chantiers...



Retour sommaire

Chantier n°1 & 2

Elaboration des statuts et de la Charte d'adhésion



Retour sommaire

Objectifs :

Elaboration des statuts à partir du scénario validé ce jour.
Elaboration d'une Charte d'adhésion (précisant les valeurs auxquelles le réseau se réfère) et/ou d'un règlement intérieur au réseau précisant notamment ce à quoi chaque membre s'engage en adhérant au réseau

Participant-e-s :

Sylvain Courdil (Unit & Métiss)
Isabelle Duriez-Benefix (Aplamedom),
Marie-Claude Firminy (Biodanza)
Nadine Fontaine (Béb'écolo),
Fabien Georgel (ORA),
Jacqueline Pajaniandy (Crajep),
Monique Paternoster (CBN/CPIE)
Patrick Payet (GCEIP),
Conseil régional (ressources juridiques),



Echéancier :

Prochain rendez-vous : 24 juillet – 9H30-12H30 au Cyroi (Parc Technor).

Objectif : première élaboration des statuts et Charte à soumettre à l'ensemble des actrices et acteurs du réseau.



Retour sommaire

Chantier n°3

Organisation et recherche des moyens



Retour sommaire

Objectifs :

Organisation avec première recherche des moyens pour fonctionner, principalement les moyens humains :

- Département, Région, Etat, Europe, Fondations privées...

Participant-e-s :

**Gisèle Tarnus (CCEE),
Mireille Jolet (Ferme pédagogique « Lou Cachet »)**



Plan d'actions :

- **Elaboration d'un budget prévisionnel**
- **Examen des possibilités de financements du réseau**

Echéancier :

Une réunion de travail est prévue le 14 Septembre



Retour sommaire



Eric Pallandre

Christophe Andreux

Chantier n°4

Promotion



Retour sommaire



Objectifs :

Promotion : Actualisation du repérage des associations EEDD de la Réunion afin de les informer du projet et de les mobiliser pour une assemblée constitutive:

Participant-e-s :

Reine-Marie Payet (Casud)

Nicolas Galinier (Arterre)

Sylvain Courdil (Unit & Métis)

Isabelle Jeffredo (Réserve naturelle de l'étang Saint-Paul)

Bruce Cauvin (GIP Réserve Marine)

Johan Govindin (Arep / DLA)



[Retour sommaire](#)

Plan d'actions :

- Récupérer le listing des associations EEDD construites par le COPIL Provisoire
- Travailler sur une analyse de la typologie des structures
- Définir un plan d'actions pour mobiliser au sein du réseau

Echéancier :

Une réunion de travail est prévue le 5 Septembre, de 9h à 12h, au GIP réserve marine.



[Retour sommaire](#)



Eric Pallandre

Christophe Andreux

Chantier n°5

Tuilage



Retour sommaire



Objectifs :

Organiser le tuilage entre le Comité de pilotage provisoire et une nouvelle équipe associative.

Participant-e-s :

- Du COPIL provisoire :
Valérie Germain (Parc National)
Monique Paternoster (CBN-CPIE Mascarin)
- Associations :
Sylvain Courdil (Unit & Métis),
Jacqueline Pajaniandy (Crajep),
Patrice Payet (Gceip)
Marie-Claude Firminy (Biodanza),
Fabien Georgel (Ora),
Isabelle Ariez-Benefix (Aplamedom)



Plan d'actions :

- **Transmission de tous les documents à la nouvelle équipe de pilotage notamment : la liste des présences, les comptes rendus de réunions, et la liste des acteurs (contact mail, etc...)**
- **Réalisation d'une typologie des acteurs EEDD (en lien avec le Chantier 4)**
- **Relance des acteurs EEDD repérés par le comité de pilotage provisoire ;**
- **Organisation d'une réunion avec les 7 nouveaux membres du COPIL EEDD afin d'expliquer les démarches réalisées par l'ancien COPIL**
- **Préparation, par le Copil provisoire, d'un courrier d'information aux partenaires institutionnel dès la rentrée, pour annoncer ce qui se prépare et créer les conditions d'un accueil favorable.**
- **Préparation d'une Assemblée générale constitutive autour du mois de novembre,**

Echéancier :

Une réunion de travail est prévue soit le 28 août soit le 3 septembre à la CCEE

Assemblée générale constitutive : vers novembre 2012



Chantier n°6

Plan de travail 2012 / 2013



Retour sommaire

Objectifs :

Organisation du Plan de travail : les premières actions du réseau en 2012 / 2013

Participant-e-s :

Mireille Jolet (Ferme pédagogique « Lou Cachet »)

Fabien Georgel (Ora)

Sophie Della Mussia (Cirad)

Monique Paternoster (CBN/CPIE Les Mascarins)

Esther Lobet Bedjedi (Arterre)

Marie-Claude Firminy (Biodanza)

Nathalie Ramsammy (CRDP)



Retour sommaire

Plan d'actions :

Co-organisation de la Semaine du Développement Durable

- **Argumentaire :**

Cette expérience de co-organisation permettra d'assurer le relais vis-à-vis de la DEAL qui porte jusqu'à présent cette initiative et qui pourrait être du ressort du réseau. Cela permettra aussi de dynamiser le chantier n°4 qui consiste à identifier de nouveaux acteurs, associations..., de les mobiliser, de faire connaître le réseau.

Participation plus soutenue au Salon de l'Education

- **Argumentaire :**

Événement propice pour parler de l'EEDD, une opportunité pour promouvoir le Réseau et l'EEDD

- **Action :**

Nathalie Ramassamy s'occupe du dossier Salon de l'Education.

Participation aux Assises de l'EEDD

- **Argumentaire :**

Depuis le départ le réseau actuellement existant tentait de se motiver par rapport à une participation aux assises, en vain. C'est pour cela que cette fois-ci, cette action n'avait pas été mise en avant. Néanmoins c'est un souhait profond que d'y participer et c'est vraiment un événement important à l'échelle nationale qui mobilise toutes les régions de France et la Réunion a toute sa place pour faire remonter ses expériences et propositions voire y assister.

- **Action :**

Esther, de ArTerre, s'engage à transmettre les infos relatives aux Assises qu'elle a reçues.



[Retour sommaire](#)

Echéancier :

Les participants à ce chantier ont choisi de s'échanger les infos relatives à certaines de ces actions dans un premier temps et de se retrouver à **la fin du mois d'août** pour préciser un volet plus opérationnel de ces actions.

Une date plus précise (fin août) sera rapidement transmise.



[Retour sommaire](#)

Chantier n°7

Plan de formation

spécifique



Retour sommaire

Objectifs :

Mettre en place un plan de formation dans les domaines de la Communication non-violente, l'animation de groupes et de réunions, les nouvelles méthodes de gouvernance.

Responsable du projet :

Esther Lobet Bedjedi (Arterre)



Retour sommaire

Argumentaire :

Compte tenu des délais et de l'enjeu de la création de ce réseau, il est apparu important que l'ensemble des acteurs mobilisés dans la création de ce réseau puissent partager un mode de communication et de fonctionnement.

La présente proposition, ayant émergé lors du Forum, vise cet objectif. En effet, au vu des tensions et des peurs que le processus de création et du faire ensemble va nécessairement engendrer, ces formations semblent vraiment utiles pour instaurer et préserver un climat de bienveillance entre chacun et favoriser une véritable avancée du travail collectif.

Ces actions doivent s'appuyer également sur le chantier relatif aux prévisions budgétaires.





Eric Pallandre

Christophe Andreux



FIN DE CHANTIER



Retour sommaire



Annexe 9 : article de presse parlant de GRANDDIR

Au programme de la semaine culturelle

Création de l'association GRANDDIR

Le Cercle Philosophique Réunionnais, présidé par Aude-Emmanuelle Hoareau, a envoyé ce dimanche aux ami(e)s de la philo" à La Réunion ainsi qu'aux médias un message sur les rendez-vous socio-culturels de la semaine à venir (la 24^{ème} de l'année 2013, qui est l'année du 350^{ème} anniversaire du peuple réunionnais). Nous publions ci-après de larges extraits de ce message, avec des inter-titres de "Témoignages".

• Ce **lundi 10 juin à 18h, dans l'amphi Genevoux** de la Fac de Lettres à l'Université au Moufia (le premier à droite en entrant dans le hall), Ciné Campus vous invite à assister à la projection du film **"Accident"**, de Joseph Losey (1967, Grande Bretagne, en version orale anglaise sous-titrée). Contact : christine.pic-gillard@wanadoo.fr

• Le **mardi 11 juin à 18h, au restaurant "Pasta e vino"** de Saint-Denis (18, rue de la Victoire), l'Association Initiatives Dionysiennes organise une rencontre sur le thème : **"Les migrations climatiques"**, animée par le Dr Bruno Bourgeon. Contact : jean-marc.tagliaferri@wanadoo.fr - 0692 029271.

"50 ans d'éducation populaire"

• Le **mardi 11 juin à 18h 30, au Centre Saint Ignace** de Saint-Denis, forum-débat sur **"50 ans d'éducation populaire"**. «L'Association Réunionnaise d'Education Populaire (AREP), fondée en 1962, a été témoin de l'évolution de La Réunion et actrice de plusieurs changements qui ont marqué l'existence quotidienne de nombreux Réunionnais. À travers un film, une exposition et un livre, l'AREP nous invite à réfléchir et à mettre en œuvre l'éducation populaire dont notre société a un grand besoin aujourd'hui pour mieux orienter le

développement social et économique de notre île. Projection du film, présentation et dédicace du livre avec le père Stéphane Nicaise, vice-président de l'AREP.

• Le **mercredi 12 juin à 18h 15, à Lésapas Leconte de Lisle de Saint-Paul**, dans le cadre des conférences des Amis de l'Université, Hélène Ho (consultante, ancienne commerciale à Air France et responsable des ventes à Air Austral) présentera **"L'histoire du transport aérien,**

ses grandes étapes, avec un éclairage particulier sur La Réunion". Contact : 0692 77 49 20 - <http://amis.univ-reunion.fr>

"La peur : la première conseillère"

• Le **jeudi 13 juin à 19h, dans la salle du CEVIF**, près de l'entrée de l'hôtel Lancastel à Saint-Denis, Tanuja vous invite à une conférence sur **"Libérez les pouvoirs des enfants et des**

pré-jeunes". (voir encadré) Contact: 0692 38 16 06.

• Le **vendredi 14 juin à 18h 30, à la Capitainerie de Saint-Pierre**, l'École Soufie Internationale vous invite à une conférence sur **"La peur : la première conseillère"**. Entrée gratuite. Contact : 0262 26 91 46 - 0692 77 94 00.

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

• Nous vous transmettons ce message des membres du Comité de Pilotage de l'EEDD: «Depuis 9 mois plusieurs structures de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) élaborent de manière partagée un projet de mise en réseau des acteurs de l'EEDD à La Réunion. Ce réseau est en cours de création juridique sous la forme de **l'association GRANDDIR (Groupement Régio-**

nal des Acteurs de l'éducation à l'eNvironnement et au Développement Durable de l'Île de La Réunion). Parce que le réseau et un outil au service de l'EEDD à La Réunion, il doit se construire avec vous. C'est pourquoi, au nom de toutes les personnes et de toutes les structures impliquées dans cette dynamique, votre structure est sollicitée à participer à l'Assemblée Générale constitutive le **samedi 15 juin sur le site du CYROI** (2, rue Maxime Rivière - Parc Technor à Sainte-Clotilde). L'accueil se fera à partir de 9h, **la réunion débutera à 9h 30** et se

terminera à 12h 30. Une lecture attentive des documents co-écrits vous est vivement conseillée. Voir les statuts (détaillant les collèges), la charte, une fiche synthétique présentant ce projet (historique, objectifs, etc.), et enfin un modèle d'autorisation, qu'il faudra avoir en votre possession le jour de l'AG constitutive. Nous vous remercions tous par avance de bien vouloir nous confirmer par mail (reseaueddreunion@gmail.com) ou sur le lien <http://www.dood-le.com/uzi2sutxqwx8dgm>). (voir encadré)



(photo Tomio)

L'association Groupement Régional des Acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable de l'Île de La Réunion se constituera samedi.

«Libérez les pouvoirs des enfants»

Voici la présentation de la conférence de Tanuja jeudi prochain au CEVIF sur le thème : "Libérez les pouvoirs des enfants et des pré-jeunes !"

«Tu es jeune et tu trouves que trop de choses ne tournent pas rond dans ce monde. Tu veux qu'il soit meilleur et surtout que les plus jeunes ne tombent pas dans les nombreux pièges qui nous entourent.

Tu te demandes ce que tu peux faire pour aider ceux qui sont plus jeunes que toi, à mieux traverser l'enfance et l'adolescence. Alors ceci pourrait t'intéresser : cette présentation est destinée à toutes personnes désirant œuvrer au développement spirituel et matériel des enfants et des pré-jeunes, quelle que soit leur appartenance religieuse. Les adultes peuvent également être de la partie !

Grâce à un programme interactif basé sur des citations, ponctué d'histoires, de musique, de jeux coopératifs et d'activités artistiques qui aident à leur intégration et compréhension, les classes d'enfants sensibilisent les enfants aux qualités spirituelles telles que la patience, le courage, la justice, la générosité, le respect, l'obéissance, l'humilité, l'amour... et leur permettent de les développer. Les enfants constituent le trésor le plus précieux qu'une communauté puisse posséder, car ils détiennent en eux la promesse et la garantie de l'avenir. Ils portent en eux les germes de ce que sera la société future...

L'objectif est d'aider aussi les pré-jeunes à se frayer un chemin à travers une étape cruciale de leur vie et à développer la capacité à diriger leur énergie vers l'avancement de la société. Pour cela, l'idée est de constituer des groupes de pré-jeunes de 12 à 15 ans, pour leur proposer un programme basé sur un développement spirituel, artistique et altruiste.

La jeunesse par ses qualités distinctives peut devenir le fer de lance de toute entreprise et la force motrice de toute opération, à laquelle elle participe».

GRANDDIR : «l'émergence d'une volonté commune»

Voici des extraits d'une présentation du projet d'association GRANDDIR par le Comité de Pilotage:

«2012 comptait 27 réseaux territoriaux actifs et ouverts, organisés sous forme associative. Ces derniers mettent en lien plusieurs centaines d'acteurs de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD). Cette volonté de lien, de regroupement est partagée depuis 1993 par un certain nombre d'acteurs de l'EEDD réunionnais.

Les expériences du passé ont permis à cette volonté de gagner en maturité, et le sera d'ailleurs dans quelques années grâce à une avancée collective des acteurs de l'EEDD à La Réunion. En effet, un réseau dédié à l'EEDD sur un territoire ne se construit pas seul ou selon la volonté d'une

poignée de personnes. A La Réunion, il part d'une volonté partagée et se construit en concertation entre les futurs utilisateurs de cet outil de lien.

Une dynamique de création formelle du réseau réunionnais de l'EEDD est (re)lancée depuis octobre 2010. Portée dans un premier temps par un Comité de Pilotage provisoire, constitué de l'Aplamedom, de Biodanza, du CBNM / CPIE, du CCEE, de la CRES, de la DEAL, du GCEIP, de l'ORA, du Parc National de La Réunion et de Unit' et Métis', cette dynamique de mise en réseau s'ouvre à toutes les structures locales faisant de l'EEDD leur corps de métiers et / ou leur priorité. De ces partenariats ont découlé des réunions de concertations, un forum au MOCA en juillet 2012, permettant ainsi de définir collectivement

les valeurs, les missions de ce réseau. Des groupes de travail ont été mis en place, déclinés en 7 chantiers, validés en concertation régulière par les structures engagées dans cette démarche.

Ce "faire ensemble" est une perspective ayant atteint la maturité nécessaire pour une concrétisation du réseau, sur un plan juridique. Grâce à l'implication d'une soixantaine d'acteurs réunionnais de l'EEDD, le réseau prend forme et il est nommé GRANDDIR (Groupement Régional des Acteurs de l'éducation à l'eNvironnement et au Développement Durable à l'Île de La Réunion).

GRANDDIR permettra à l'EEDD et ses acteurs de gagner en cohérence, en pertinence, en visibili-

té... Cela engendrera une prise au sérieux plus conséquent des projets, des actions et de l'EEDD de manière générale.

Le fonctionnement en réseau se caractérise par un équilibre dynamique et participatif, où chaque structure s'implique dans les projets correspondant à son échelle d'intervention.

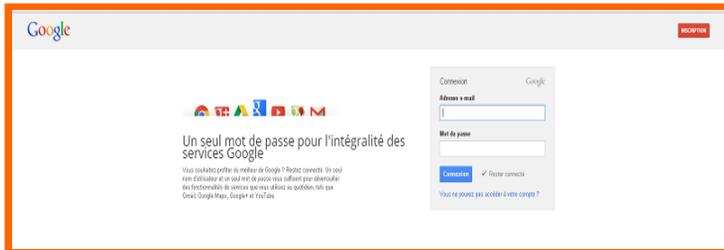
Regrouper, dynamiser, soutenir, accompagner résumant le mieux les missions de ce regroupement. Pour faire de l'EEDD, à La Réunion, une éducation portant des valeurs de respect, de solidarité et de responsabilité, GRANDDIR multipliera les situations d'échanges, les moyens de diffusions, les moments et les outils accessibles à tous».

Annexe 10 : tutoriel de création d'une adresse Google

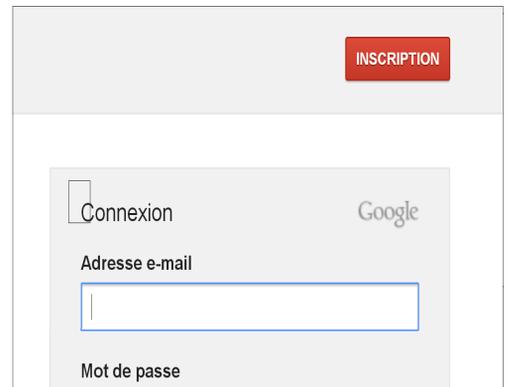
Comment créer son compte Google en gardant son adresse mail actuelle?

1. Aller sur la page Google
2. En haut à droite cliquer sur « connexion »

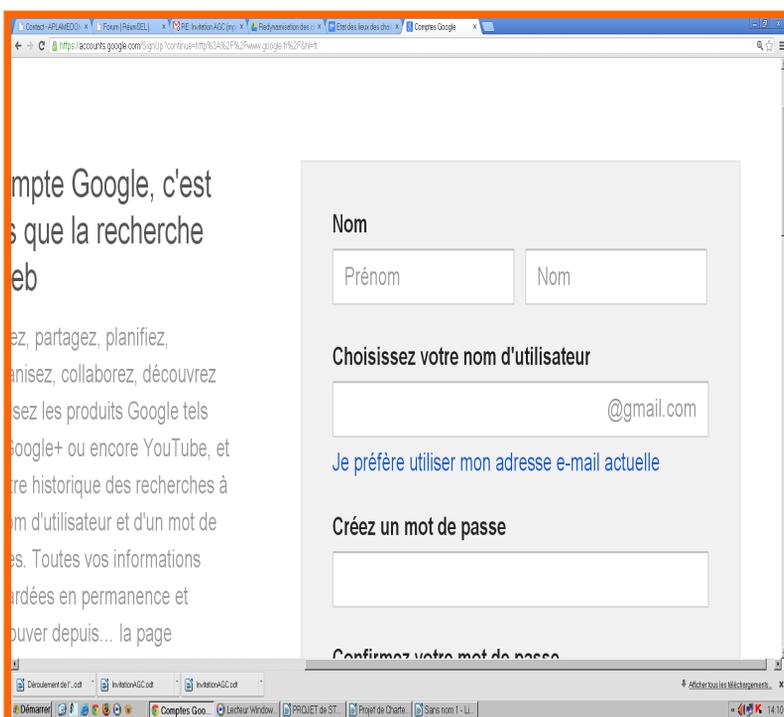
CONNEXION



3. Voici la page qui s'affiche



4. Cliquer sur inscription



5. Après avoir fait l'étape 4 :

- Rentrer le nom et prénom ;
- Lors de votre choix d'utilisateur cliquer sur « **je préfère utiliser mon adresse e-mail actuelle** ».

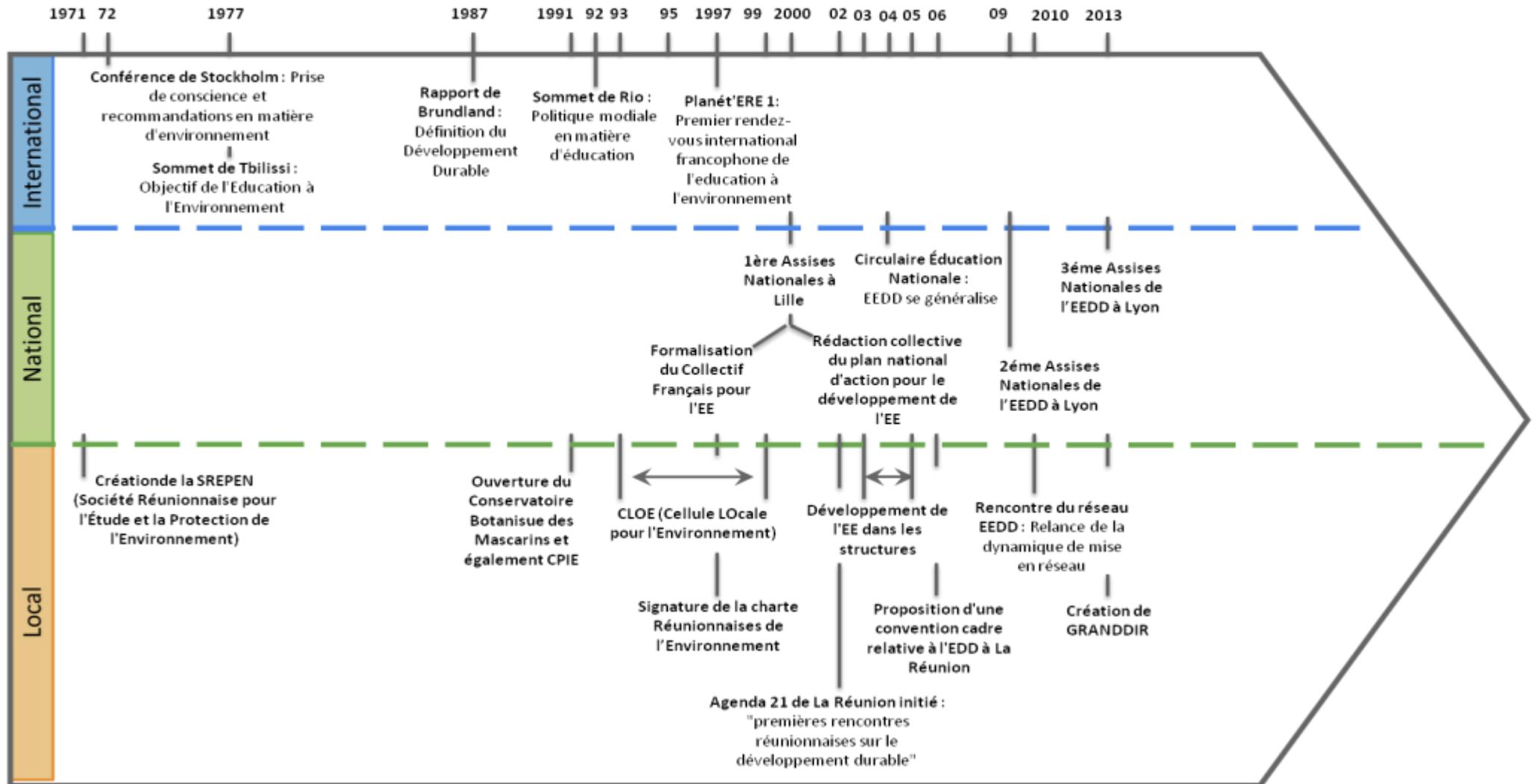
Annexe 11 : fiche de présentation de GRANDDIR

Présentation de la démarche de mise en réseau

Déclinaison de l'EEDD du global au local

2012 comptait 27 réseaux territoriaux actifs et ouverts, organisés sous forme associative. Ces derniers mettent en lien plusieurs centaines d'acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).

Cette volonté de lien, de regroupement est partagée depuis 1993 par un certain nombre d'acteurs de l'EEDD réunionnais.



Emergence d'une volonté commune

Les expériences du passé ont permis à cette volonté de gagner en maturité, et le sera davantage dans quelques années grâce à une avancée collective des acteurs de l'EEDD à La Réunion. En effet, un réseau dédié à l'EEDD sur un territoire ne se construit pas seul ou selon la volonté d'une poignée de personne. A La Réunion, il part d'une volonté partagée et se construit en concertation entre les futurs utilisateurs de cet outil de lien.

Une dynamique de création formelle du réseau réunionnais de l'EEDD est (re)lancée depuis octobre 2010. Portée dans un premier temps par un Comité de Pilotage provisoire, constitué de l'Aplamedom, de Biodanza, , du CBNM / CPIE, du CCEE, de la CRES, de la DEAL, du GCEIP, de l'ORA, du Parc National de La Réunion et de Unit' et Métis', cette dynamique de mise en réseau s'ouvre à toutes les structures locales faisant de l'EEDD leur corps de métiers et / ou leur priorité.

De ces partenariats ont découlé des réunions de concertations, un forum au MOCA en juillet 2012, permettant ainsi de définir collectivement les valeurs, les missions de ce réseau. Des groupes de travail ont été mis en place, déclinés en 7 chantiers, validés en concertation régulière par les structures engagées dans cette démarche. .

Présentation de GRANDDIR

Ce "faire ensemble" est une perspective ayant atteint la maturité nécessaire pour une concrétisation du réseau, sur un plan juridique

Grâce à l'implication d'une soixantaine d'acteurs réunionnais de l'EEDD le réseau prend forme et nommé GRANDDIR (Groupement Régional des Acteurs de l'éducation à l'enVironnement et au Développement Durable à l'Île de la Réunion).

Cette structuration et ce fonctionnement en réseau territorial proposent de nombreux avantages. GRANDDIR permettra à l'EEDD et ses acteurs de gagner en cohérence, en pertinence, en visibilité... Cela engendrera une prise au sérieux plus conséquente des projets, des actions et de l'EEDD de manière générale.

Le fonctionnement en réseau se caractérise par un équilibre dynamique et participatif, où chaque structure s'implique dans les projets correspondant à son échelle d'intervention.

Regrouper, dynamiser, soutenir, accompagner résumant le mieux les missions de ce regroupement. Ces missions inscrivent notamment La Réunion dans la démarche nationale, européenne et internationale de l'EEDD.

"GRANDDIR met en réseau des personnes morales et physiques, venues d'horizons différents et impliquées dans l'EEDD" (Article 3 : Objet social et Durée, Statuts GRANDDIR, mai 2013)

Pour faire de l'EEDD, à La Réunion, une éducation portant des valeurs de respect, de solidarité et de responsabilité, GRANDDIR multipliera les situations d'échanges, les moyens de diffusions, les moments et les outils accessibles à tous.

Contact : reseaeeddreunion@gmail.com

Résumé

Le fonctionnement en réseau est une dynamique en vogue depuis plus de vingt ans dans le domaine de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable.

Ainsi au fil de ce dossier direction l'Océan Indien pour le suivi de la structuration d'un réseau régional d'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable. Sur le département de La Réunion, les acteurs de terrains eux aussi éprouvent cette volonté de se regrouper afin d'accroître leur cohérence, leur pertinence et de faire de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable une éducation portant des valeurs communes.

Je vous y présenterais le contexte dans lequel s'intègre mon stage avec une présentation de l'île La Réunion et de la dynamique de mise en réseau poussant cette création. Puis les missions que j'ai réalisé pour cette création de réseau.